



**UFR de Langues, Littératures et Civilisations Étrangères (LLCE)  
Département Sciences du Langage**

**Master de Sciences du Langage  
Parcours « Linguistique, Cognition, Communication »  
(LiCoCo)**

---

**Mémoire de Master 1**

**Étude de dislocations avec reprise pronominale en *lui***

**Laure BÉGON**

---

Sous la direction de :  
Madame THUILIER Juliette, UT2J

**Juin 2017**

# Table des matières

<b>Introduction</b> .....	<b>4</b>
<b>Chapitre 1 – Les caractéristiques de la dislocation</b> .....	<b>6</b>
<b>1. Cadre de définition</b> .....	<b>6</b>
1.1. Les constructions à détachement .....	6
1.2. Classification des différents objets .....	8
<b>2. Les dislocations : statuts syntaxiques du disloqué et du clitique</b> .....	<b>13</b>
2.1. Relations syntaxiques et référentielles entre disloqué et clitique .....	14
2.2. Le pronom clitique en tant que morphème .....	16
2.3. La classification adoptée .....	17
<b>3. Prosodie de la dislocation</b> .....	<b>18</b>
3.1. L'intonème topical et la FPO (Frontière Prosodique Obligatoire) .....	18
3.2. Les irrégularités de réalisation .....	19
<b>4. Les motivations de la dislocation</b> .....	<b>20</b>
4.1. La structure informationnelle .....	20
4.2. Les dynamiques interactionnelles .....	21
<b>Chapitre 2 – Données d'étude</b> .....	<b>23</b>
<b>1. Le projet ORFÉO</b> .....	<b>23</b>
1.1. Présentation globale .....	23
1.2. Description des données fournies .....	24
1.3. Composition des corpus .....	25
<b>2. Le recueil des données</b> .....	<b>28</b>
2.1. La plate-forme de requêtes Annis .....	28
2.2. Requêtes .....	29
<b>3. Composition du corpus d'étude</b> .....	<b>31</b>
3.1. Dislocations en 'lui' .....	32
3.2. Dislocations en 'y' et en 'en' .....	32
<b>Chapitre 3 - Analyse des données</b> .....	<b>34</b>
<b>1. Nature des disloqués et fonctions discursives</b> .....	<b>34</b>
1.1. Les pronoms toniques .....	34
1.2. Fonction contrastive et construction préférentielle du SV .....	35

1.3. Procédés de focalisation .....	36
<b>2. Rôles sémantiques des disloqués .....</b>	<b>37</b>
2.1. [Destinataire]/[récepteur] .....	38
2.2. [Expérient] .....	39
2.3. [Bénéficiaire] .....	40
<b>Conclusion .....</b>	<b>41</b>
<b>Bibliographie .....</b>	<b>42</b>
<b>Annexes .....</b>	<b>46</b>
<b>Table des illustrations .....</b>	<b>67</b>
<b>Table des tableaux .....</b>	<b>68</b>

## Introduction

Dans cette étude, nous nous intéresserons aux structures présentant un élément repris par un pronom clitique datif (type *lui*). Les énoncés relevés sont du type :

- (1) « et **le mec** je **lui** dis j'ai de l'eau dans les oreilles et tout »
- (2) « et donc **à la fille** il **lui** fait vous me faites pas un bisou d'au revoir »
- (3) « ah c'est vrai qu'on **leur** parle pas **aux gens qui nettoient les toilettes** »<sup>1</sup>

Ces exemples sont extraits du corpus ORFÉO (corpus Tufs), qui rassemble des enregistrements de productions orales en français contemporain et leur retranscriptions. Nous désignerons les structures illustrées ci-dessus sous le terme de dislocations datives : ce sont des structures composées d'un SV comprenant un pronom clitique portant la marque du datif, de type 'lui' (*me/m', te/t', lui, nous, vous, leur*), et d'un syntagme dit 'disloqué' qui apparaît avant ou après le SV et qui entretient un lien de coréférence totale ou partielle avec le clitique. Cet élément disloqué correspondrait donc, en l'absence du pronom clitique, au COI du verbe, dans la forme canonique de la phrase :

- (1)' « et je dis **au mec** j'ai de l'eau dans les oreilles et tout »
- (2)' « et donc il fait **à la fille** vous me faites pas un bisou d'au revoir »
- (3)' « ah c'est vrai qu'on parle pas **aux gens qui nettoient les toilettes** »

Notre étude portera sur la répartition des dislocations datives droites et gauches et sur l'alternance de la présence de la préposition devant l'élément disloqué, telle que nous pouvons l'observer avec les exemples (1) et (2). Cette alternance ne se manifeste que pour les cas de dislocation à gauche ; nous nous appuierons cependant sur les caractéristiques des dislocations datives droites afin d'étayer notre analyse. De même, nous étendrons nos observations aux dislocations construites avec le pronom 'y' et, à plus faible proportion, le pronom 'en', qui appellent également des disloquées prépositionnelles.

Notre premier chapitre présentera les caractéristiques générales des dislocations au travers d'études syntaxiques, prosodiques, pragmatiques et discursives représentatives de la littérature à ce sujet. Nous discuterons dans un

---

1 Ces énoncés sont tirés de notre corpus d'étude, consultable en annexe. Les références de ces extraits sont A.1.a. 7-, A.1.c. 6- et B.1.a. 4-.

premier temps des questions de nomenclature et de définition des constructions à détachement, afin de situer les dislocations parmi ces objets spécifiques. La deuxième partie de ce chapitre se concentrera sur les spécificités syntaxiques des dislocations : quel statut syntaxique doit être accordé à l'élément disloqué, notamment dans les dislocations datives où le cas de l'élément disloqué de correspond pas à celui du clitique, et doit-on accorder le même statut aux pronoms clitics sujets et objets en français oral. Nous clôturerons cette partie en exposant la classification que nous avons choisi de suivre pour notre étude. Puis nous nous intéresserons aux caractéristiques prosodiques des dislocations, et notamment au caractère variable de la réalisation d'une pause entre l'élément disloqué et le reste de l'énoncé. Enfin, nous parlerons du rôle de la dislocation dans la structure informationnelle du discours, et nous détaillerons ses utilisations et leurs fonctions dans les situations conversationnelles.

Le deuxième chapitre sera consacré à la présentation des données de notre corpus d'étude. Celui-ci a été constitué à partir des corpus du projet ORFÉO, interrogé depuis la plate-forme de requêtes Annis. Après avoir exposé les motifs du projet et la composition des corpus qui y concourent, nous présenterons la manière dont nous avons constitué notre corpus et les difficultés auxquelles nous nous sommes heurtée, qui ont conditionné la constitution du corpus et nos objectifs. Nous détaillerons la composition de celui-ci dans une troisième partie, en nous attardant sur les cas atypiques que nous avons relevés.

Dans le troisième chapitre, nous tâcherons de déterminer les facteurs qui influent sur la réalisation de la préposition devant l'élément disloqué. Nous nous intéresserons aux cas des dislocations prépositionnelles de pronoms toniques et ferons le lien avec des éléments déjà discutés dans la littérature concernant les fonctions discursives. Puis nous analyserons l'influence des verbes impliqués et des rôles sémantiques assumés par les éléments disloqués, en nous basant sur des données chiffrées, mais également sur une étude qualitative de notre corpus. Nous proposerons les conclusions de nos hypothèses concernant les fonctions des dislocations à gauche prépositionnelles et de nouvelles pistes de recherche.

# Chapitre 1 – Les caractéristiques de la dislocation

La dislocation est un thème qui a abondamment été traité dans la littérature ; pourtant la définition de ce phénomène est aujourd’hui encore sujet à discussions. Les énoncés généralement utilisés pour illustrer la dislocation sont du type :

- (4) a. Internet, ça a tout changé. : dislocation à gauche du sujet
- b. Les épinards, j’en mange pas. : dislocation à gauche de l’objet direct
- c. Mon frère, je lui dis jamais rien. : dislocation à gauche de l’objet indirect
- d. « elle était trop stressée quoi sa mère » : dislocation à droite du sujet
- e. « j’espère qu’ils la verront la lettre » : dislocation à droite de l’objet direct
- f. « ah c’est vrai qu’on leur parle pas aux gens qui nettoient les toilettes » : dislocation à droite de l’objet indirect<sup>2</sup>.

Ces objets ont donné lieu à des dénominations et catégorisations très variées. Ce chapitre a pour objectif de résumer les principales approches autour de la question de la dislocation et des constructions à détachement, afin de définir les spécificités de notre objet d’étude. Ainsi, nous présenterons les apports des études antérieures sur les caractéristiques syntaxiques, prosodiques, informationnelles ou encore interactionnelles des dislocations.

## 1. Cadre de définition

### 1.1. Les constructions à détachement

Les exemples traditionnellement proposés pour illustrer les constructions à détachement sont des énoncés du type :

- (4) Ses opinions, on les connaît !
- (5) Dans dix minutes, j’aurai fini.

---

2 Les exemples « entre guillemets » sont des exemples attestés extraits du corpus ORFÉO. Les exemples nus sont des exemples construits.

(6) Fou de joie, il s'est précipité vers la sortie.

(7) Quelle bêtise, cette décision !

(8) Ce qu'il veut, c'est que tu le regardes.

(9) Moi, je m'ennuie. (Exemples cités par Combettes, 1998)

Cette série d'exemples illustre la diversité des objets linguistiques pouvant occuper la position d'élément détaché, divers de par leur nature grammaticale, leur position dans l'énoncé, mais aussi leur fonction syntaxique, informationnelle ou discursive, ou encore leur réalisation prosodique.

Leur point commun, sur lequel s'accordent traditionnellement les linguistes, est « d'être séparés, typographiquement et prosodiquement, de la prédication principale et de ne pas en dépendre syntaxiquement » (Combettes, 2003). Ces caractéristiques sont reprises dans la Grammaire Méthodique du Français de Riegel *et al.* (1994, et réédition de 2009) pour désigner les cas de « dislocation de la phrase », en tant que type emphatique de phrase :

« La phrase canonique est disloquée, ou segmentée, par suite du détachement d'un constituant hors du cadre de la phrase, à gauche ou à droite. L'élément ainsi détaché reçoit un accent d'insistance et se trouve séparé du reste de la phrase par une pause, qui est marquée à l'écrit par la virgule. »

Cette définition présente la dislocation comme un processus de transformation de la phrase canonique. Or, elle s'applique sans distinction à toutes les phrases composées de constituants périphériques (Combettes, 1998), que ce soit des dislocations, topicalisations, segmentations, détachements, tels que désignés par les différents auteurs, et qui regroupent traditionnellement des constructions plus spécifiquement marquées par leur caractère oral et par leur altération de l'ordre canonique des mots dans la phrase, ou que ce soit des appositions, circonstants, modalisateurs d'énonciation, qui interviennent dans des constructions ne sont pas considérées comme spécifiques de l'oral, ni comme des altérations de l'ordre des mots.

Une part importante de la littérature est consacrée à l'étude de ces divers constituants périphériques et a donné lieu à de nombreuses classifications, desquelles ressort généralement une distinction entre les constructions dites à *détachement*, dont « les dénominations couramment utilisées pour décrire ces phénomènes, — détachement, segmentation, dislocation —, semblent renvoyer à une opération qui consisterait à isoler un syntagme en morcelant une unité

initialement homogène et hiérarchisée » (Combettes, 2003), et les autres types de structures (appositions, circonstants et autres). Les raisons d'une telle distinction ne sont pas toujours explicitées par les auteurs ; cependant, il est aujourd'hui communément admis que « Ni au plan théorique, ni au plan psycholinguistique, on ne peut s'appuyer sur cette étiquette de « détachement » pour conclure trop rapidement qu'il y a transformation, dislocation, d'une structure première. » (Combettes, 1998) Ces structures méritent donc une analyse syntaxique plus poussée pour pouvoir être définies de façon spécifique.

## 1.2. Classification des différents objets

Il est à noter que Combettes (1998) propose une définition assez précise et exclusive de ce qu'il nomme les « constructions détachées », à savoir des constructions dont l'un des éléments : (1) présente une liberté de position, (2) introduit une prédication seconde, (3) et par là un référent sous-jacent. Par exemple :

- (10) a. Stupéfaite, Marie s'immobilisa.
- b. Marie s'immobilisa, stupéfaite.
- c. Marie, stupéfaite, s'immobilisa.

où *stupéfaite* constitue l'élément détaché. Dans les trois cas, l'énoncé peut se décomposer en *Marie est(/fut) stupéfaite* et *Marie s'immobilisa*, où *Marie s'immobilisa* constitue la prédication première et *Marie est stupéfaite* constitue la prédication seconde. Combettes insiste sur le fait qu'il n'y a pas formellement de coréférence entre l'élément détaché tel quel et un référent présent dans le noyau propositionnel ; si l'on peut parler de coréférence, ce serait entre le référent sous-jacent de l'élément détaché et l'un des éléments de la prédication première. Cette définition exclue donc les cas de dislocation, qui eux se caractérisent par la présence d'un pronom clitique et d'un syntagme détaché qui sont en situation de coréférence (plus ou moins complète selon les auteurs, cf part. 1.2.1.). C'est notamment la définition de la dislocation donnée dans un premier temps dans la Grammaire Méthodique du Français : « un constituant est détaché en tête ou en fin de phrase et repris ou annoncé par un pronom ». (Cette définition est cependant élargie par la suite à des compléments circonstanciels, sans reprise pronominale.)

Dans son article de 1990, Bernard Fradin propose de répertorier les différents types de constructions à détachement qui existent en français, selon quatre critères descriptifs : l'intonation/prosodie, le placement et la nature de



l'élément détaché, et la présence ou non d'un élément de rappel. Il est à noter que son étude du premier critère ne s'appuie pas sur une étude instrumentale d'énoncés attestés, et que seule la hauteur du ton est considérée, divisée en trois « profils mélodiques » minimaux : ton haut, moyen, ou bas. Il parvient cependant à dégager, par les diverses combinaisons de ces quatre critères, les constructions qui sont possibles (*i.e.* grammaticales) en français, et par là à proposer une description fine de six types de constructions à détachement distinctes, au sein des autres types de constructions qui existent dans notre langue. Ces constructions à détachement sont : les constructions à thème détaché (TD), les topicalisées (TOP), les détachées sans rappel (DSR), les dislocations gauche (DG), les dislocations gauche avec pause (DGP) et les dislocations droites et médianes (DD/DM) :

- (11) a. Le facteur, personne ne l'attendait à cette heure. → TD  
 b. À une pareille crapule, qui oserait encore s'adresser. → TOP  
 c. Le veau, c'est pire. (Lambrecht, 1984) → DSR  
 d. Moi, l'incrustation me déplaît pas. (Barnes, 1985) → DG  
 e. À la campagne, Pierre n'y reste jamais très longtemps. → DGP  
 f. Sophie lui a fait visiter, à Jules, son vieux mas. → DD/DM

La réflexion de Fradin part du constat que les précédentes définitions du phénomène du détachement ne permettent pas de dissocier les énoncés détachés, tels que les exemples précédents, d'autres énoncés tels que des compléments circonstanciels, des compléments du nom en apposition (participes, syntagmes adjectivaux) ou des compléments de l'adjectif :

- (12) a. Dès qu'il fut parti, Anna alla rejoindre ses sœurs.  
 b. Le soir, Pierre regarde la mer.  
 c. Sur la table se dressera un chandelier.  
 d. Trop imbu de lui-même, le général accumulait les erreurs.  
 e. L'hôtel, surplombant la mer, offrait ses terrasses aux dîneurs.  
 f. Marie a vu Jean, le plombier.  
 g. De toutes ces voitures, la plus rapide est la rouge.

En effet, les détachements sont principalement définis dans la littérature comme des énoncés présentant un élément détaché séparé du reste de la phrase par une courte pause à l'oral. Or cette définition, qui s'appuie uniquement sur des propriétés directement observables, est suffisamment large pour s'appliquer également aux énoncés cités précédemment (exemples (12)) ; elle est donc insuffisante à caractériser de façon spécifique les constructions à détachement.

Afin d'affiner la description, Fradin propose de considérer, en plus des marques présentes dans la chaîne parlée, des propriétés des énoncés invisibles de prime abord, mais qui apparaissent par la manipulation des énoncés. Il introduit ainsi la notion de « surplus » : l'élément détaché est supprimable, mais il ne peut pas être introduit dans l'énoncé tel quel sans que celui-ci devienne agrammatical. Par exemple pour l'énoncé (11) a. :

- suppression de l'élément détaché : *Personne ne l'attendait à cette heure.*
- insertion de l'élément détaché : *\*Personne ne l'attendait le facteur à cette heure.*

Selon Fradin, cette propriété, combinée à celle de pause et/ou rupture intonatoire entre l'élément détaché et le reste de l'énoncé, permet de discriminer l'ensemble des constructions à détachement ; cependant elle ne s'applique pas aux topicalisées. Fradin ne justifie pas explicitement en quoi les constructions topicalisées font également partie des constructions à détachement telles qu'il les définit.

Afin de caractériser chacune des constructions possibles, Fradin introduit ensuite les quatre critères évoqués précédemment : PAI pour le paramètre intonation, PAP pour le paramètre placement, PAD pour la nature de l'élément détaché, et PAR pour l'élément de rappel. Le tableau suivant résume, pour les principales valeurs que prennent ces critères, quels types de constructions à détachement peuvent apparaître<sup>3</sup> :

---

3 Les valeurs du paramètre intonation (PAI) décrivent la présence ou l'absence d'une pause et d'un dénivelé : \$ pour /+pause+dénivelé/, DEN pour /-pause+dénivelé/, STB pour /-pause-dénivelé/ (stable). /+pause-dénivelé/ ne semble pas exister.

			Placement (PAP)				
			G		D		
			Élément de rappel (PAR)				
			clitique	∅	clitique	∅	
Intonation/prosodie (PAI)	\$	Nature de l'élément détaché (PAD)	SN	DGP   TD	!TOP   DSR	DD	
			SP	DGP	TOP	DD	
	DE N		SN	DG   TD	!TOP   DSR	DD	
			SP	DG	TOP	DD	
	STB		SN	DG	DSR	DD	
			SP	DG		DD	

**Exemples types :**

TOP : De cette histoire, il se souviendra longtemps.

DSR : Mon frère lui c'est le cerveau. / L'armée, j'ai déjà donné.

TD : Paul Getty, il est difficile de lui parler.

DG : À Paul elle lui pardonne tout.

DGP : À Paul, elle lui pardonne tout.

DD : Elle lui pardonne tout, à Paul.

**Tableau 1 :** Répartition des constructions à détachement selon les PAI, PAD, PAP et PAR définis par Fradin

a/ TOP et DSR :

D'après ce tableau, les topicalisées et les détachées sans rappel se caractérisent par l'absence d'élément de rappel. Selon Fradin, ces constructions peuvent cependant se trouver à droite, mais elles ne constituent pas alors des DSR/TOP types mais, par exemple, des appositions : « Marie a vu Jean, le plombier. », où Jean ne saurait être considéré comme un élément de rappel. Si l'élément détaché est un SN, la construction sera considérée comme une DSR. Cependant les énoncés construits avec le verbe connaître, du type « Londres, je connais. », ou avec un verbe exprimant une prise de position, du type « La soupe, elle déteste. », ou encore les corrections/ reformulations du type « Impoli tu veux dire. », sont considérés comme un type particulier de topicalisation (d'où la notation ! TOP dans le tableau 1). Si l'élément détaché est un SP, la construction sera toujours considérée comme une TOP. Celle-ci nécessite un marquage prosodique de l'élément détaché, par une pause ou un dénivélé.

b/ TD :

Les constructions à thème détaché sont marquées prosodiquement par une pause et/ou un dénivélé. Elles ont obligatoirement un élément de rappel ;

il peut être autre que pronom clitique (n'apparaît pas dans ce tableau). L'élément détaché n'est pas sensible au cas de l'élément de rappel (cf l'exemple type) ; le TD diffère en cela de la dislocation.

Remarque : les énoncés du type « Le directeur, il menace de fermer l'usine. » et « Paul, Marie n'aurait jamais dû l'épouser. » peuvent donc être considérés soit comme des TD, soit comme des DGP, ou des DG si la pause est remplacée par un simple dénivelé.

c/ DG, DGP et DD :

D'après ce tableau, les trois types de dislocations se caractérisent par la présence obligatoire d'un pronom clitique en élément de rappel, et par la sensibilité de l'élément détaché au cas de l'élément de rappel : ainsi, l'élément détaché ne peut pas être un SN si le clitique est datif. Le paramètre placement distingue les DG(P) des DD, et le paramètre intonation les DG des DGP.

Ce tableau ne rend pas compte des autres valeurs que peuvent prendre l'élément détaché ou l'élément de rappel : par exemple un TD peut être repris par un autre élément qu'un pronom clitique, à savoir un SN démonstratif ou possessif ((13) a. et b.), un pronom tonique ((13) c.) ou un adverbe locatif ((13) d.) :

- (13) a. Le directeur, cette crapule menace de fermer l'usine.  
b. Paul Getty, il est difficile de parler à ses héritiers.  
c. Marie, beaucoup de gens comptent sur elle.  
d. La porte, Jean avait glissé la lettre dessous.

Dans ces cas-là, le TD ne peut être confondu avec une DG(P). De la même manière, l'élément détaché peut être une subordonnée, un syntagme adjectival ou participial ; ce qui peut donner, dans le cas des DSR, des circonstants ou des qualifiants, selon l'interprétation accordée à l'élément détaché par rapport à l'événance décrite :

- (14) a. Dès qu'il fut parti, Anna alla rejoindre ses sœurs.  
b. Trop imbu de lui-même, le général accumulait les erreurs.

Pour résumer, l'apport de cet inventaire a été de préciser en quoi les constructions à détachement sont effectivement différentes des structures composées de constituants périphériques, à savoir : de par la nature de l'élément détaché et son interprétation dans la phrase, et en raison du critère de redondance.

## 2. Les dislocations : statuts syntaxiques du disloqué et du clitique

D'après la classification de Fradin, les dislocations sont donc des constructions détachées comprenant obligatoirement un pronom clitique et un élément détaché à droite ou à gauche en coréférence avec le clitique, et portant les marques (si la langue le permet) du cas du clitique. Les schémas intonatifs peuvent être de toute sorte et permettent de distinguer deux types de dislocations gauches.

Pour ce qui est des détachements à gauche repris par un pronom clitique objet, nous avons donc les cas suivants :

- (15) a. À la voisine, je lui dit bonjour. est une DGP ;  
a'. À la voisine je lui dit bonjour. est une DG ;  
b. La voisine, je la salue. est une DGP ou une TD<sup>4</sup> ;  
b'. La voisine je la salue. est une DG ou, s'il y a dénivelé, une TD<sup>5</sup> ;  
c. La voisine, je lui dit bonjour. est une TD ;  
c'. La voisine je lui dit bonjour. sans dénivelé, n'est pas considéré comme réalisé en français<sup>6</sup>.

Dans les travaux actuels, le rôle des différences d'intonation dans la classification des dislocations reste mineur, et DG et DGP se distinguent essentiellement sur le plan pragmatique. La dislocation est d'ailleurs généralement décrite comme ayant un marquage prosodique spécifique, une pause ou une rupture intonative, qui peut être effacé, ce que nous verrons plus en détail dans la partie 2.2. .

Le terme de construction à Thème Détaché n'a pas été repris par les auteurs qui ont suivi : la plupart considèrent ces structures comme un autre type de dislocation. Cependant, la distinction que souligne ainsi Fradin entre la dislocation d'un syntagme nominal et celle d'un syntagme prépositionnel est reconnue comme essentielle dans les travaux postérieurs, notamment sur la question du statut du pronom clitique et celui de l'élément disloqué.

---

4 Selon la classification de Fradin, la distinction est impossible

5 *Id.*

6 Selon Fradin, la pause ou le dénivelé est obligatoire, cet énoncé serait alors une TD.

## 2.1. Relations syntaxiques et référentielles entre disloqué et clitique

Blasco-Dulbecco (1999), par exemple, propose une classification des dislocations selon le rôle syntaxique accordé à l'élément disloqué dans l'interprétation syntaxique de la phrase, mais également selon sa relation au pronom clitique, au niveau référentiel :

- Le double-marquage :

- (16) a. « Les femmes s'y prêtent **à ce jeu**. » (Lash)  
b. « **À moi** elle **me** fait rien la bête. » (Lefèvre)

Dans ces exemples, l'élément disloqué et le clitique ont clairement le même cas. Une même fonction syntaxique est donc réalisée par deux éléments, le disloqué étant la réalisation lexicale du clitique. Les dislocations droites sont toujours des situations de double-marquage, de même que les dislocations gauches de syntagmes prépositionnels.

- Adjoint à la construction verbale :

- (17) « **le petit David** la maîtresse **lui** a fait ça » (Salavert)

Ici, l'élément disloqué se comporte comme un « complément de phrase », puisqu'il n'a pas de fonction syntaxique par rapport au verbe. En cela, Blasco-Dulbecco considère qu'il ne peut pas être considéré, du point de vue de l'interprétation, comme coréférent du pronom clitique. Cette situation peut être mise en évidence par le test de la paraphrase en « quant à » (ou « pour », « pour ce qui est de ») :

- (17)' « **quant au petit David** la maîtresse **lui** a fait ça ».

- Adjoint au clitique :

- (18) « dans un monde tellement bousculé **nos enfants** on doit pas **leur** demander de rendement » (France Inter)

Contrairement à la situation précédente, la relation référentielle entre le disloqué et le clitique persiste en dépit de leur différence évidente de fonction syntaxique. Le test de « quant à » le révèle :

- (18)' « \*dans un monde tellement bousculé **quant à nos enfants** on doit pas **leur** demander de rendement »

Ainsi le clitique et le disloqué sont en quelque sorte dans une relation d'apposition, fonction qui échappe à la réaction du verbe.

Cette classification permet de distinguer aisément les différents statuts de l'élément disloqué dans les dislocations à clitique datif : si le syntagme disloqué est prépositionnel, il est en position de double-marquage ; sinon, le test de « quant à » doit permettre de décider s'il est adjoint à la construction verbale ou au clitique. Cependant les cas des dislocations comprenant un clitique sujet ou objet direct restent ambigus, à l'image des cas traités par Fradin de DG/P ou de TD, et nécessitent de recourir à d'autres tests.

Un autre distinction des dislocations proposée par Blasco-Dulbecco, complémentaire à la première, repose exclusivement sur la relation référentielle qu'entretient l'élément disloqué avec le clitique :

- Maximale :

(19) « le couvre-feu on l'avait établi le couvre-feu à quelle heure » (Alb 1,101)

Le clitique utilisé correspond précisément en genre, en nombre et en cas à l'élément disloqué ; ils renvoient au même référent.

- Partielle :

(20) a. « mon père ça aurait pas été le même genre » (La Navale 16,4)

b. « mon père j'y pense souvent » (Lic 89)

c. « la mairie ils ont dit d'attendre » (Capeau 50,13)

Ces cas comprennent les « reprises minimales » par les pronoms génériques (ou globalisants) *ce*, *ça* ou *y*, et les cas de désaccord en genre et/ou en nombre entre clitique et disloqué. Le clitique ne renvoie pas à l'intégralité du référent dénoté par l'élément disloqué, mais à un aspect, à une partie ou à un autre élément qui peut être déduit de ce référent.

- Absence de lien référentiel direct :

(21) a. « son travail elle est quand même tranquille » (entendu 04.90)

b. « Jean il mesure quatre mètres » (Capeau 22,2) (à propos d'un mur)

Le clitique renvoie clairement à un autre référent, bien distinct, que celui dénoté par l'élément détaché, et peut ne partager aucun trait syntaxique avec ce dernier. Ces cas sont à rapprocher d'enchaînements sémantiques.

## 2.2. Le pronom clitique en tant que morphème

Outre la relation référentielle entre clitique et disloqué, d'autres auteurs se sont intéressés au statut du pronom clitique, afin de déterminer si ce dernier occupe effectivement un rôle syntaxique plein, ou s'il doit être considéré comme un morphème flexionnel du verbe, marquant l'accord de celui-ci avec l'élément détaché. Ce point de vue est né des observations de linguistes du XIX<sup>ème</sup> siècle sur « la similarité fonctionnelle entre les suffixes verbaux de langues à sujet nul telles que le latin et les clitiques sujets du français » (Auger, 1995).

Des études syntaxiques mais également prosodiques (voir partie 2.2.) ont ainsi remis en question la conception selon laquelle le redoublement du sujet serait effectivement une dislocation : comme le résume Auger (1995), les énoncés du type « Pierre il aime la musique. » seraient des cas de redoublement du sujet dans lesquels le pronom n'est pas un clitique mais un morphème flexionnel du verbe, marqueur d'accord avec le sujet. Cette auteure démontre dans un premier temps que tous les clitiques pronominaux sont à considérer comme des affixes, comme en témoigne le paradigme idiosyncrasique typiquement morphologique de ces objets qui semble échapper à toute description en terme de règles phonologiques et même syntaxiques<sup>7</sup>. Elle souligne ensuite la récurrence des redoublements du sujet en Français Parlé Informel du Québec, qui se retrouvent « dans tous les contextes syntaxiques où des marqueurs d'accord du sujet sont attendus ». Enfin, elle remarque que dans ces cas de redoublement du sujet, les sujets lexicaux sont généralement produits sans pause, et leur production ne semble pas avoir de motivation pragmatique sous-jacente, contrairement à ce qui est communément admis dans la définition des dislocations.

Cependant, si ces éléments témoignent en faveur de l'hypothèse d'une « conjugaison subjective », Auger écarte l'hypothèse d'une « conjugaison objective » : d'une part, les cas de redoublement d'objet, à l'instar des vrais cas de dislocations, sont davantage marqués prosodiquement que les redoublements du sujet, et témoignent d'une motivation pragmatique telle que l'emphase ou le contraste. D'autre part, en dépit de leur caractère affixal démontré dans un premier temps, les clitiques objets apparaissent de façon nettement moins systématique que les clitiques sujets, notamment dans les propositions relatives,

---

7 Auger souligne par exemple l'ordonnement variable des suites de clitiques : « Elle le lui a dit. » (Sujet+COD+COI+V) mais « Elle me l'a dit. » (Sujet+COI+COD+V), ou « Elle le lui a présenté. » mais « \*Elle me lui a présenté. », qui ne semblent répondre à aucune règle syntaxique fixe.



ce qui confirme leur caractère de pronom résomptif (contrairement aux clitiques sujets). Enfin, l'objet lexical, lorsqu'il est redoublé, apparaît préférentiellement à l'extérieur du syntagme verbal, et non pas à sa position canonique :

- (22) a. Pis ils l'ont sacré dans le canal **le char**. (108-84:312)  
b. ?\*Pis ils l'ont sacré **le char** dans le canal.

Auger observe toutefois que ce phénomène s'applique moins aux compléments prépositionnels :

- (23) a. Si ça **lui** fait plaisir à **elle** de faire sa lessive elle-même. (R. Queneau (1959)  
*Zazie dans le métro*, Paris, Gallimard, Folio 103, p. 40)  
b. \*Si ça **lui** fait plaisir de faire sa lessive elle-même à **elle**.

Cette caractéristique, similaire à celles des marqueurs d'accord du sujet, l'amène à considérer que « la grammaticalisation des marqueurs d'argument prépositionnel comme marqueurs d'accord soit plus avancée que celle des marqueurs d'objet direct. ».

### 2.3. La classification adoptée

Lagae (2003) a proposé une classification des constructions à détachement qui résume celles de Fradin et de Blasco-Dulbecco. Elle distingue d'abord les détachements selon la position de l'élément détaché (à gauche ou à droite), puis selon la présence ou l'absence de clitique (topicalisation ou dislocation), et enfin selon la présence ou l'absence de marquage d'une identité syntaxique entre le clitique et l'élément détaché (avec ou sans la préposition) :

#### ◆ Détachements à gauche :

- ◆ topicalisations : « **De mon voyage**, je ne parlerai pas. »
- ◆ dislocations à gauche :
  - dislocations gauche prépositionnelles : « **De mon voyage**, je n'**en** parlerai pas. »
  - dislocations gauche non-prépositionnelles : « **Mon voyage**, je n'**en** parlerai pas. »

#### ◆ Détachements à droite :

- ◆ dislocations à droite : « Je n'**en** parlerai pas, **de mon voyage**. »

Cette classification, élaborée à partir de critères clairs, suffit amplement à décrire les différents cas de dislocation d'éléments renvoyant à un rôle d'objet

indirect, aussi est-ce celle que nous avons choisi de suivre dans notre analyse de corpus.

### **3. Prosodie de la dislocation**

#### **3.1. L'intonème topical et la FPO (Frontière Prosodique Obligatoire)**

Les premières observations sur la prosodie des dislocations en français parlé reposent sur des études perceptives. Dès 1944, Bally relève ainsi deux caractéristiques de ce qu'il appelle les « phrases segmentées » : la première est l'intonation montante de l'élément détaché à gauche, et la seconde est la présence systématique d'une pause entre les deux parties de la phrase. Cette pause peut être effacée dans sa réalisation phonétique : il s'agit en effet d'un marquage phonologique d'une frontière prosodique (Avanzi, 2009).

Les études instrumentales de Rossi, 1999, ont permis de confirmer ces postulats par des mesures acoustiques. Elles se basent sur un corpus de phrases lues, présentant des dislocations à gauche. Il en ressort que la syllabe finale des éléments disloqués, appelés « topiques », constitue le point culminant de la phrase concernant la F0, et qu'elle est produite à la tessiture la plus élevée du locuteur. Rossi atteste donc le postulat de mélodie montante du disloqué avancé par Bally. En outre, la dernière syllabe du segment topical présente également un allongement relatif par rapport à la durée syllabique moyenne (calculée sur une échelle d'Unités de Perception) ; cet allongement peut être à l'origine d'une « pause subjective » après le topique, c'est-à-dire de la perception par les locuteurs d'un silence alors qu'il n'y a pas arrêt de la phonation. Cette observation va dans le sens de l'hypothèse d'une pause dont la réalisation peut varier mais qui serait inscrite dans le système phonologique des locuteurs. L'ensemble des paramètres dégagés par Rossi constituent l'« intonème topical », c'est-à-dire la forme prosodique spécifique aux segments topicalisés.

Dans les travaux actuels, ces observations ont donné naissance à la notion de frontière prosodique obligatoire (FPO) énoncée par Mertens (2008). Cette notion résume les régularités linguistiques mises au jour par de nombreux chercheurs contemporains sur l'intonosyntaxe du français, à savoir qu'un élément disloqué constitue un groupe intonatif présentant obligatoirement une accentuation, ainsi qu'une frontière majeure à sa suite (pour les cas de dislocation à gauche). Cette frontière et l'accentuation qui l'accompagne, selon Mertens, « résulte[nt] de la présence d'une frontière sous-jacente dans la construction

syntaxique. Les constructions syntaxiques [...] [sont donc] dotées de propriétés into- natives ». De par ces caractéristiques, les éléments disloqués constituent ce que Delais-Roussarie et Post (2008) appellent « syntagme intonatif ».

### 3.2. Les irrégularités de réalisation

Avanzi (2009) propose une étude instrumentale sur un large ensemble de corpus d'enregistrements de locuteurs francophones, afin de vérifier si l'accentuation des disloqués à gauche est effectivement réalisée systématiquement. Il en ressort que sur 358 SN disloqués à gauche, 75 ne présentent pas d'accentuation, qu'elle soit tonale ou de durée. Les SN disloqués observés étant de nature diverse (reprise pronominale sujet, objet direct ou objet indirect, SN enchâssés dans une subordonnée, SN indéfinis), Avanzi a exploré si certains seraient plus systématiquement non-accentués que d'autres : aucune régularité n'est ressortie de ces enquêtes. Il en conclut qu'il y a là soit une neutralisation d'une frontière phonologique, présentant une certaine régularité d'apparition (21 % des cas pour le corpus étudié), soit qu'il n'existe pas de frontière au niveau phonologique, ni donc de frontière syntaxique, si l'on suit le principe de FPO tel qu'énoncé par Mertens.

Avanzi observe en outre dans son corpus trois autres phénomènes qui interrogent le statut phonétique ou phonologique de la frontière des disloquées, et les définitions déjà avancées dans le domaine de l'intonosyntaxe. D'abord, il relève des cas de re-syllabation entre le disloqué et ce qui le suit. Or, si l'on considère que le disloqué constitue un syntagme intonatif, ce phénomène va à l'encontre de règles mises en évidence par Post (2000) ou Delais-Roussarie (2008), selon lesquelles les frontières de syntagmes intonatifs bloquent les liaisons et enchaînements. Ensuite, Avanzi constate que pour un même locuteur, dans un même énoncé, la frontière droite du disloqué est neutralisée alors que toutes les autres frontières sont réalisées ; cette observation va à l'encontre d'une hypothèse selon laquelle les neutralisations de frontières majeures seraient le fait de certains locuteurs qui les neutraliseraient systématiquement. Enfin, le corpus étudié par Avanzi présente, pour un même locuteur, des alternances d'accentuation non seulement de SN sujets disloqués, mais également de SN sujets « lourds », c'est-à-dire non repris par un clitique : or d'après la syntaxe, ces SN lourds étant les sujets directs du verbe, ils ne devraient pas en être séparés par une frontière syntaxique. Il est donc d'autant plus étonnant de constater chez le même locuteur une neutralisation de frontière entre un disloqué et sa prédication source.

Ces observations peuvent s'interpréter comme des indices que les disloqués ne constituent pas des syntagmes intonatifs indépendants, et restent des arguments de la prédication source : les clitiques qui y coréfèrent seraient alors des affixes flexionnels, et non pas les sujets (ou objets) effectifs de la phrase.

## **4. Les motivations de la dislocation**

### **4.1. La structure informationnelle**

Selon Lambrecht (1996), la dislocation reflète un choix du locuteur quant à la structuration de l'information, ce qui lui confère un statut pragmatique. En effet, la grammaire d'une langue propose plusieurs types de « structures de l'information » (Halliday, 1967), qui chacune « reflète ce que suppose un locuteur de l'état de connaissances et de conscience de son interlocuteur au moment de l'énonciation. » (Lambrecht, 1996). En l'occurrence, une construction composée d'un syntagme nominal détaché et d'une séquence qui contient l'information à propos du référent de ce syntagme nominal permet au locuteur d'activer chez son interlocuteur la représentation d'un référent déjà accessible dans le discours comme thème, ou 'topic' principal de son énonciation.

Lambrecht définit le 'topic' comme le sujet de la phrase tel que décrit dans la grammaire traditionnelle développée par Aristote, c'est-à-dire non pas le sujet grammatical de l'énoncé, mais ce sur quoi porte la proposition exprimée par la phrase, qui est donc un élément connu. Cette définition correspond également à celle du thème telle que généralement utilisée dans l'opposition thème/rhème, où le rhème désigne l'information nouvelle, ou ce qui est dit à propos du thème. L'articulation du discours se fait naturellement du connu vers le nouveau, du thème vers le rhème, du 'topic' vers ce que Lambrecht appelle 'focus'.

Dans la dislocation telle que décrite par Lambrecht, l'élément détaché constitue le « topic marqué » de la construction, tandis que le pronom résomptif généralement utilisé, ou tout autre pronom non-accentué, constitue le « topic non-marqué », ou « topic pronominal non-accentué ». Cette configuration non-canonique de la phrase présuppose ce que Lambrecht appelle le « principe de séparation de la référence et du rôle » : il s'agit de la possibilité pour le locuteur de séparer la fonction référentielle d'un syntagme nominal de son rôle relationnel en tant qu'argument de la phrase. Ainsi dans les dislocations, le rôle sémantique

tique du référent est indiqué par un pronom qui est en situation de coréférence avec l'élément disloqué.

La gestion des 'topics' dans le discours permet de le structurer sur le plan thématique, ou informationnel. La dislocation est notamment utilisée par le locuteur afin de revenir sur un sujet de discussion antérieur ou de modifier le sujet de la conversation. Aussi, elle apparaît parfois dans une utilisation contrastive par rapport à un autre référent.

En outre, Lambrecht souligne qu'il est impossible, dans une même clause, d'introduire un référent et d'en prédiquer quelque chose (ce qui correspondrait à une phrase où le rhème possède un rhème) : en français oral, il en ressort une préférence pour l'utilisation de constructions prédicatives ayant en position de sujet la forme pronominale non-accentuée du 'topic', plutôt que sa réalisation lexicale complète. La très grande fréquence d'utilisation des dislocations sujet (en particulier des dislocations à gauche) en français oral s'explique notamment par la volonté de maintenir cette préférence, en réalisant de façon systématique le sujet sous sa forme pronominale.

#### **4.2. Les dynamiques interactionnelles**

Dans les situations de conversation, la dislocation (en particulier la dislocation à gauche) semble assurer diverses fonctions interactives et discursives. En se basant sur des données empiriques, Pekarek Doehler (2001) propose une approche interactionniste du rôle de la dislocation à gauche, notamment dans la gestion des tours de parole, le marquage des positionnements des locuteurs, et l'organisation préférentielle de la conversation.

Son approche prend en compte le fait que la dislocation à gauche se déploie au niveau discursif : pour une analyse complète de ses fonctions dans l'interaction, plusieurs segments de discours sont donc à prendre en compte, et non pas simplement la phrase. En outre, Pekarek Doehler remet en question une conception purement discursive ou informationnelle des dislocations, et plaide en faveur du caractère interactionnel fort de la dislocation à gauche (tel que souligné par Mondada, 2001) : cette vision est notamment motivée par la similitude observée entre l'élément disloqué dans la dislocation à gauche et le sujet dans la structure SVO, similitude qui ne semble pas pouvoir être expliquée par une simple analyse de la structure informationnelle.

Une première fonction de la dislocation à gauche soulignée par Pekarek Doehler est de marquer une déviation par rapport à l'organisation préférentielle de la conversation. En effet, une prise de parole d'un locuteur projette un cadre sur le tour de parole suivant qui sélectionne la continuation préférentielle de l'échange. Or, la dislocation à gauche permet de relier une intervention au tour précédent tout en annonçant un changement d'orientation par rapport à celui-ci ; en cela, elle permet de « respecter une préférence formelle pour l'accord tout en privilégiant l'orientation vers le désaccord » (Pekarek Doehler, 2001).

La dislocation à gauche est également utilisée par les locuteurs afin de légitimer leur prise de parole, notamment dans les cas où le tour de parole précédent désigne de façon explicite le prochain locuteur. Pekarek Doehler observe des cas où un locuteur prend la parole par le biais d'une dislocation à gauche alors qu'un autre y était invité. La dislocation reprend alors le 'topic' du tour précédent, ce qui permet de souligner dès la prise de parole le statut thématiquement pertinent de l'intervention et ainsi rendre la prise de parole acceptable, même si elle interrompt une autre intervention (Mondada 1995).

Enfin, une autre utilisation de la dislocation à gauche relevée par Pekarek Doehler est de marquer des positionnements interlocutifs : elle observe des cas de séries de dislocations de syntagmes nominaux reprises en écho par divers locuteurs, chacune introduite par « moi, je », et utilisées sur un mode contrastif. Ici, la dislocation n'est pas destinée à promouvoir un référent au rang de 'topic', mais elle marque la réappropriation du 'topic' précédent par chacun des locuteurs « en tant que point de départ de leurs contributions divergentes » (Pekarek Doehler, 2001). La réutilisation du 'topic' précédent est alors sous-tendue par « une évaluation implicite de la déclaration avancée dans le tour précédent » (Pekarek Doehler, 2001), face à laquelle le locuteur se positionne.

Cet ensemble d'observations porte sur des dislocations gauche non-prépositionnelles : l'auteur observe ici exclusivement des détachements à gauche de syntagmes nominaux qui ne présentent aucune marque de cas, même lorsqu'ils sont repris par un clitique en position de COI.

## Chapitre 2 – Données d'étude

### 1. Le projet ORFÉO

#### 1.1. Présentation globale

Pour notre étude, nous avons utilisé l'ensemble de corpus réunis sous le projet ORFÉO, Outils et Recherches sur le Français Écrit et Oral<sup>8</sup>. Ce projet a pour objectif de constituer un Corpus d'Étude du Français Contemporain (CEFC), corpus oral de référence pour la langue française répondant aux standards internationaux, de taille notamment. Il s'inscrit naturellement dans le cadre d'une linguistique de corpus, soutenue par la notion de « grammaire basée sur l'usage », qui défend l'idée de « grammaires multiples » qui témoignent des usages de la langue relevant de situations de production variées.

Le projet réunit ainsi une douzaine de corpus de français parlé, déjà existants ou créés pour le projet, pour un total de 900 enregistrements, soit 3 514 341 mots et 289h 58mn 10s de bande sonore. Les corpus se composent d'enregistrements de types variés (entretiens, conversations, narration...) qui ont été transcrits manuellement. Le texte de la transcription a ensuite été aligné avec automatiquement avec le son de l'enregistrement, par des logiciels tels que Transcriber. Les annotations et les méta-données des fichiers ont été harmonisées en vue du projet. La répartition des fichiers des corpus selon les types de textes est décrite dans le tableau 2 ci-après.

---

8 <http://www.projet-orfeo.fr/>

	C-Oral-Rom	TCOF	CRFP	OFRom	French OralNarrative	TUFS	FLEU RON	VaLiBel	CFPP	Husiany ncia	CLaPI	Total
entretien	38	54	<b>93</b>	<b>80</b>		7	1	<b>30</b>	<b>31</b>			334
conversation	<b>69</b>	<b>61</b>	4	11		<b>50</b>	<b>43</b>	1		7		246
narration	4	2	9	17	<b>86</b>							118
présentation	26	3	10				7	5				51
réunion		21	3					1		<b>22</b>	1	48
cours	10		4	1								15
activité		2	1			11					1	15
consultation		2				2						4
discours	3	1										4
repas	1					1					<b>4</b>	6
transaction	1											1
<b>Total</b>	<b>152</b>	<b>147</b>	<b>124</b>	<b>111</b>	<b>86</b>	<b>74</b>	<b>51</b>	<b>37</b>	<b>31</b>	<b>29</b>	<b>6</b>	<b>842</b>
<b>Nb tokens</b>	<b>244 935</b>	<b>374 318</b>	<b>398 912</b>	<b>283 375</b>	<b>145 441</b>	<b>735 706</b>	<b>32 586</b>	<b>264 648</b>	<b>446 291</b>	<b>211 144</b>	<b>52 226</b>	<b>3 189 582</b>

**Tableau 2** : Répartition des types de textes :

Pour chaque corpus (colonnes), le type de texte le plus représenté est indiqué par le chiffre rouge en gras. Hormis dans la dernière ligne du tableau, chaque chiffre correspond à un nombre de fichiers. Les données pour le corpus Caddéo ne sont pas encore accessibles depuis le site du projet.

## 1.2. Description des données fournies

Chaque fichier se compose d'un enregistrement et de sa transcription, augmentés d'annotations morpho-syntaxiques et syntaxiques, et des méta-données sur l'enregistrement et les locuteurs ; il est ainsi constitué de plusieurs sous-fichiers, tous consultables depuis une plateforme de requêtes dispensée par Ortolang (Outils et Ressources pour un Traitement Optimisé de la LANGue<sup>9</sup>) pour le projet ORFÉO.

Un premier sous-fichier comporte la transcription, alignée avec la bande sonore de l'enregistrement. Elle se présente sous la forme d'un texte dépourvu de toute ponctuation. Les troncatures de mots sont indiquées par "-", "~" ou "-~" selon le schéma prosodique qui l'accompagne. Les termes anonymisés sont retranscrits "NNAAMMEE" ; dans le fichier son, ils ont été remplacés par des bips ou modifiés afin de ne conserver que la courbe prosodique. Chaque locuteur est introduit en début de ligne par un identifiant. Lorsque le mode lecture du son est activé, chaque token lu est indiqué par un surlignage. En cas de chevauchement, seul l'un des deux tokens produits est surligné.

9 <https://www.ortolang.fr> et <http://ortolang107.inist.fr> (plateforme de consultation pour le projet ORFÉO).



L'annotation de la transcription, qui constitue un autre sous-fichier, comprend les catégories morpho-syntaxiques (POS) et les formes canoniques (lemmes) de chaque token, ainsi que les relations de dépendance syntaxique entre les tokens. Le texte est découpé en segments, chaque segment comprenant un mot racine et les éléments qui en dépendent. Ces annotations ont été générées automatiquement.

Les méta-données sont divisées en plusieurs sous-fichiers : les méta-données générales (concernant l'enregistrement) et celles de chaque locuteur. Le premier contient notamment la date, la durée de l'enregistrement, la qualité du son, le nombre de locuteurs, un résumé et le type de texte. Ceux des locuteurs comprennent six champs : identifiant du locuteur, âge, sexe, profession, niveau d'étude et lieu de naissance. Tous les champs ne sont pas obligatoirement remplis.

Chaque fichier comprend en outre une présentation du corpus dont est extrait le fichier et des versions téléchargeables du texte, du son, de l'annotation et des méta-données.

### **1.3. Composition des corpus**

Nous présentons ci-dessous chacun des douze corpus du projet ORFÉO, par ordre décroissant du nombre de tokens qu'ils contiennent. Cet ordre correspond, à quelques exceptions près, à la répartition des corpus dans notre étude, en terme de représentativité. Celle-ci est indiquée en pourcentage devant chaque corpus.

– Corpus TUFS (Tokyo University of Foreign Studies) : 45,5 %

Le projet ORFÉO dispose d'environ 54 heures d'enregistrement de ce corpus, pour un total de 735 706 tokens. Le recueil de données pour ce corpus s'est effectué entre 2005 et 2013 autour d'universités de trois villes : Aix-Marseille, Paris (Université de Paris 3 et 13) et Bordeaux. Le corpus se compose en grande majorité de conversations entre étudiants, mais aussi d'entretiens entre étudiants, de deux consultations (entre un étudiant et un professionnel) et d'un repas (pas d'étudiants sur cet enregistrement). Il contient également des simulations de dialogues autour d'une situation particulière (consultation médicale, réservation d'un hôtel etc.), rangés dans la catégorie "activité" ; sur ces enregistrements, aucune information sur les locuteurs n'apparaît, hormis le sexe.

– CFPP (Corpus de Français Parlé Parisien) : 22 %

Ce corpus, entièrement incorporé au projet ORFÉO, comprend environ 40 heures d'enregistrement pour un total de 446 291 tokens. Il a commencé à être constitué en 2005 ; les extraits dont nous disposons dans notre corpus d'étude vont de 2007 à 2010. Il se compose exclusivement d'entretiens d'habitants de Paris ou de sa couronne, la plupart étant natifs de la région. Les entretiens prennent pour point de départ un questionnaire sur la ville, qui donne lieu à une conversation semi-guidée.

– CRFP (Corpus de Référence du Français Parlé) : 9,5 %

Le projet ORFÉO dispose des 35 heures d'enregistrement (environ) de ce corpus, qui représentent un total de 398 912 tokens. Mené par l'équipe DELIC de l'Université de Provence, le CRFP vise à rendre compte du français parlé dans les principales villes de France. Les extraits dont nous disposons sont datés d'à partir de 1998 jusqu'à 2001. Il se compose à 75 % d'entretiens menés par des étudiants ou des enseignants chercheurs ; il comprend également des conversations (incluant réunions, activité) et des interventions de type présentatif ou narratif, des extraits d'émissions de télévision ou de radio (dans la catégorie "présentation"), des cours magistraux ou en interaction.

– Corpus TCOF (Traitement de Corpus Oraux en Français) : 4 %

Le projet ORFÉO dispose d'environ 23 heures d'enregistrement de ce corpus, pour un total de 374 318 tokens, qui correspondent à la partie du corpus TCOF composée d'interactions entre adultes (l'autre partie étant composée d'interactions entre adultes et enfants). Le projet a débuté en 2005 à l'initiative de Jeanne-Marie Debaisieux, d'Emmanuelle Canut et de Martine Vertalier, sur la base de recueils de données des années 1990. Dans notre corpus d'étude, les extraits dont nous disposons s'étendent de 1989 à 2008. Les interactions sont de nature très variée : principalement des conversations et des entretiens ( $\approx$  41,5 % et 36,7%), mais aussi des réunions (à 13,3%), des présentations, activités, consultations, et seulement trois enregistrements ne comprenant qu'un locuteur (deux narrations et un discours).

– Corpus OFRom (corpus Oral de Français de Suisse Romande) : 2 %

Le projet ORFÉO comprend les 25 heures d'enregistrement de ce corpus, soit un total de 283 375 tokens. Il s'agit exclusivement d'enregistrements de locuteurs de Suisse Romande, nés en Suisse. Recueillis à partir de 2008, les enregistrements dont nous disposons dans notre corpus d'étude s'étendent jusqu'à 2011. Ce sont principalement des entretiens (72%) privilégiant les prises de

parole longues, mais également des narrations (plus un cours) et des conversations entre deux locuteurs.

– Corpus VaLiBel (Variétés Linguistiques du français de Belgique) : 1,5 %  
Environ 43 heures d'enregistrement de ce corpus ont été intégrés au projet ORFÉO, pour un total de 264 648 tokens. Il s'agit d'enregistrements de locuteurs originaires de Bruxelles et de la Wallonie, recueillis entre 1987 et 1995, principalement des entretiens, mais également des extraits de journaux télévisés (dans la catégorie "présentation"), un débat télévisé, et une réunion de travail entre six intervenants.

– C-Oral-Rom (Corpus Oral de référence pour les langues Romanes) : 3 %  
La partie française de ce corpus multilingue qui a été mise à disposition du projet ORFÉO comprend environ 22 heures d'enregistrement correspondant à 244 935 tokens. Elle a été collectée par l'Université de Provence. Les extraits dont nous disposons vont de 1999 à 2002. Les types de discours sont variés : ce sont des conversations à 45,4 %, mais également des entretiens, des présentations comprenant des extraits d'émissions télévisées, des cours et autres types de discours minoritaires.

– Corpus Husianycia : 7,5 %  
Ce corpus est composé d'enregistrements de réunions de travail dans le milieu associatif, collectés par Magali Husianycia. Il comprend environ 18 heures d'enregistrement pour un total de 211 144 tokens. Les extraits dont nous disposons dans notre corpus sont datés de 2007-2008. Sept des enregistrements sont classés dans la catégorie "conversations", le reste étant des réunions.

– Corpus FrenchOralNarrative : 2,5 %  
Ce corpus rassemble des enregistrements de contes oraux, par 18 conteurs professionnels, recueillis entre 1998 et 2005. Les 15 heures d'enregistrement, correspondant à 145 441 tokens, ont été mis à la disposition du projet ORFÉO.

– Corpus CLaPI (Corpus de Langue Parlée en Interaction): 2 %  
Seulement 3 heures d'enregistrement de ce corpus ont été mis à disposition du projet ORFÉO, pour un total de 52 226 tokens. Il s'agit d'enregistrements en situation réelle de discours variés, en l'occurrence : repas, réunion, activité (jeux vidéos). CLaPI réunit des enregistrements sur une large période (de 1983 à 2014) ; les extraits dont nous disposons sont de 2002, 2006 et 2008.

– Corpus FLEURON (Français Langue Étrangère Universitaire : Ressources et Outils Numériques) : 1 %

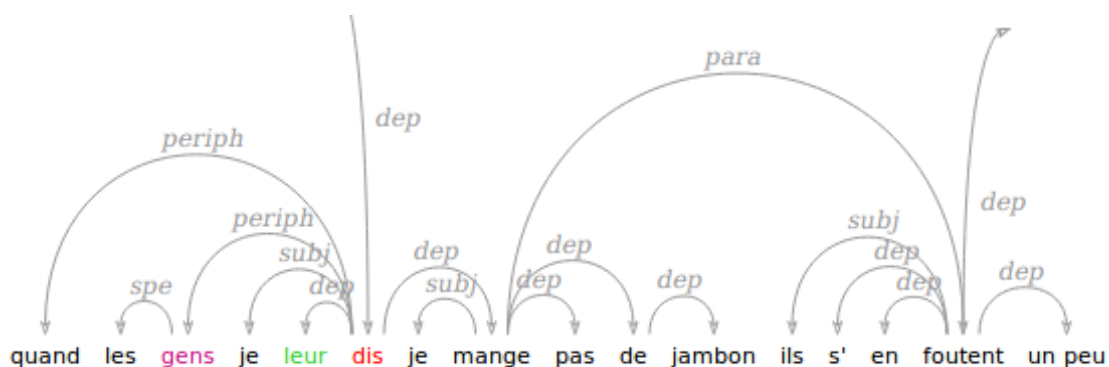
Environ 3 heures d'enregistrement de ce corpus ont été mis à disposition du projet ORFÉO, soit un total de 32 586 tokens. Le corpus se compose d'interactions en milieu universitaire, principalement entre deux locuteurs. Il s'agit donc majoritairement de conversations : sept sont du type présentation, et une du type entretien. Les extraits dont nous disposons sont de 2009 et 2012.

– Corpus Caddéo : non consultable depuis la plate-forme Annis. Ce corpus, constitué par Sandrine Caddéo, se compose d'entretiens avec des locuteurs du sud de la France. Il comprend environ 1 heure d'enregistrement et 12 000 tokens.

## 2. Le recueil des données

### 2.1. La plate-forme de requêtes Annis

Hormis le corpus Caddéo, les corpus du projet ORFÉO sont consultables sur la plateforme de requêtes Annis. Cette plateforme permet des requêtes sur des chaînes de caractères ou sur les annotations, via des expressions régulières ; plusieurs corpus peuvent être interrogés simultanément. L'affichage des résultats de requêtes indique en dessous de chaque token son POS, son lemme, l'identifiant du locuteur qui l'a produit, et entre quelles micro-secondes de l'enregistrement le token a été produit. Les relations de dépendances syntaxiques peuvent également être affichées (voir l'image 1 ci-dessous). En outre, un lien vers le fichier d'origine est proposé afin de consulter l'enregistrement.



**Image 1** : Les relations de dépendances syntaxiques dans le projet ORFÉO

Selon le guide d’annotation syntaxique du projet (Gerdes *et al.*, 2015), 14 types de relations ont été définis. Or, les annotations étant générées automatiquement, les relations au verbe COMP (pour les dépendants du verbe autres que sujets), AD (pour les modifieurs du verbe, notamment adjectivaux) et AFF (pour le ‘se’ des verbes pronominaux ou le ‘y’ dans l’expression figée “il y a”) se retrouvent systématiquement annotées *dep*, annotation originellement destinée aux objets dépendant d’une tête autre que verbale (à l’exception des déterminants indiqués SPE). Il en va de même pour l’étiquette MORPH qui devait être associée aux composants des locutions ambiguës, telles que “à l’aide de”, “bien que” ou “en fait”. Ces défauts limitent la précision des requêtes, notamment pour viser les compléments objets du verbe sans ramener de modifieur, ou pour différencier les expressions “il y a” et “en fait”, très fréquentes et non pertinentes pour notre étude, des autres utilisations de ‘y’ et de ‘en’.

## 2.2. Requêtes

Pour notre première exploration des données au travers de cet outil, nous avons expérimenté des requêtes sur un seul corpus afin de limiter le temps de traitement des requêtes ; le corpus choisi par défaut est le CFPP, premier dans l’ordre alphabétique. Nous avons ainsi pu nous familiariser avec les annotations : quelles catégories morpho-syntaxiques retenues et sous quelles annotations, quels lemmes choisis pour les pronoms personnels clitiques et toniques, quels noms de relations syntaxiques pour tels types de constructions de phrase, etc. Si les pronoms toniques ont tous pour lemme ‘moi’, les pronoms clitiques objets ont chacun leur lemme (‘me’, ‘te’, ‘le’, ‘lui’ pour lui et leur, ‘nous’, ‘vous’), indifféremment de leur fonction objet direct ou indirect. Ils ont pour POS ‘CLI’, les clitiques sujets étant des ‘CLS’. Les verbes sont annotés ‘VRB’ pour les verbes conjugués, ‘VNF’ à l’infinitif, et ‘VPP’ au participe passé. Les trois étant potentiellement des recteurs de syntagmes disloqués, nos requêtes indiquent les verbes par « [V..] ».

Nos premières requêtes portaient sur des suites de POS ou de lemmes visant largement tout type de dislocations incluant un pronom type ‘lui’, ‘y’ ou ‘en’, avec des schémas du type « [NOM]+[CLS]+[CLI : lui/y/en] », ou « [lui/y/en] +...+[à] »<sup>10</sup>. Ce type de requêtes offraient certainement un faible score de rappel, de par la rigidité des schémas proposés, ne prenant pas en compte les négations ou les incises par exemple, mais surtout beaucoup de bruit en résul-

---

10 Pour la description de nos requêtes, indiquées « entre guillemets », [XXX] renvoie à un POS, [xxx] renvoie à un lemme, et [xxx] renvoie à un token.

tat (environ 5 % de résultats pertinents seulement) : en effet, si elles ont permis de rapporter des énoncés du type « le père vous lui avez dit - », ou « il m'est arrivé un peu la même chose à moi aussi », qui correspondent à notre objet d'étude, rien ne permettait de filtrer des résultats du type « ma mère elle me dit - » ou « il me dit à peine bonjour ».

Une autre raison du faible taux de précision de ces premières requêtes est qu'elles incluaient les pronoms 'y' et 'en', très fréquents à l'oral mais dont une grande majorité ne renvoie pas à des dislocations. C'est pourquoi nous avons rapidement exclu dans nos requêtes les utilisations trop peu pertinentes de ces pronoms, telles que les constructions « [en] + [fait] » et « [y] + [V : avoir] ». En outre, la présence effective d'un 'y' ([i] ou [j]) est parfois discutable selon la qualité de l'enregistrement, en particulier à la suite d'un 'je' (produit [ʒ] ou [ʃ]) dans des énoncés du type « j'y vais pas souvent à NNAAMMEE » : [ʃ(i)vɛpasuvãa---]. Enfin, 'en' étant fréquemment utilisé comme élément de reprise d'un SN introduit par l'article partitif 'de', nous avons fortement limité nos recherches sur ce type de dislocations qui offriraient beaucoup de bruit, pour nous concentrer sur les dislocations en 'lui'.

Nous avons alors eu recours à des requêtes interrogeant les relations de dépendance sur des schémas plus spécifiques, du type « [V..] recteur de [lui] et de [à] », ou « [V..] recteur de [lui] et de [NOM] ». Nous avons interrogé la relation *periph*, définie dans le guide d'annotation, afin de ramener des prénoyaux, situés à gauche du groupe sujet, et la relation *dep* pour les dépendants situés à droite. Ces requêtes ont donné de 19 % à 67 % de résultats pertinents selon le type de dislocations interrogées, les plus précises étant celles incluant les pronoms 'lui' et 'leur', qui renvoient nécessairement à des objets datifs, contrairement aux autres CLI personnels.

Le nombre de fichiers à traiter étant conséquent et les requêtes complexes, les requêtes portant sur l'ensemble des corpus s'interrompaient au bout d'un certain temps sans afficher de résultat ; nous avons dû lancer nos requêtes pour chaque corpus séparément. Ceci nous a permis de remarquer que les annotations des corpus TCOF et OFRom différaient des autres, ce qui nous a obligé à modifier la formulation des requêtes pour ceux-ci : par exemple, pour un énoncé du type « je lui dis à mon père - », la relation entre "dis" et "à", généralement annotée *dep*, est annotée COMP dans ces deux corpus, selon l'annotation originellement prévue pour le projet.

### 3. Composition du corpus d'étude

Nous avons relevé 100 dislocations à gauche (DG) et 100 dislocations à droite (DD). Ce sont à 61 % des dislocations construites avec un pronom du type 'lui', avec 63 occurrences de DG et 59 de DD. Seulement 8 dislocations de notre corpus sont construites avec le pronom 'en' : en raison des difficultés de recueil de ces données, exposées plus haut, nous avons en effet concentré notre étude sur les dislocations avec les pronoms du type 'lui', et celles en 'y', qui représentent 35 % de notre corpus. Le tableau 3 ci-dessous présente la répartition des exemples de dislocations dont nous disposons selon leur type de construction (DG ou DD), leur pronom de rappel, ainsi que la présence ou non de la préposition devant l'élément disloqué. Nous détaillons également la nature de l'élément disloqué (SN ou pronominal) pour les dislocations en 'lui', et la préposition utilisée pour les dislocations en 'y'.

	DG	DD	Total
<b>LUI</b>	<b>63</b>	<b>58</b>	<b>121</b>
- Prép	50	0	50
SN	19		19
Pro	31		31
Prép	13	58	71
Prép + SN	11	19	30
Prép + Pro	2	39	41
<b>Y</b>	<b>32</b>	<b>39</b>	<b>71</b>
- Prép	21	3	24
Prép	11	36	47
à	5	18	23
dans	3	9	12
en	1	4	5
sur	1	4	5
autres	1	1	2
<b>EN</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>8</b>
- Prép	5	0	5
Prép (de)	0	3	3
	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>200</b>

**Tableau 3** : Répartition des dislocations de notre corpus d'étude

Les 200 dislocations relevées sont consultables dans l'annexe Corpus d'étude. Les DG et les DD y sont présentées séparément, respectivement sous les parties A. et B. . La répartition et la numérotation des exemples sera présentée ci-dessous pour chaque type de dislocation, dont nous discuterons des caractéristiques.

### 3.1. Dislocations en 'lui'

Pour chaque partie A. et B., nous avons regroupé les dislocations en 'lui' dans une sous-partie 1. . Pour les DG, celle-ci est divisée en trois sections, selon la nature de l'élément disloqué : SN, Pro ou SP. Ainsi, la section A.1.a. (DG 'lui' SN) présente les exemples numérotés de A.1.a. 1- à A.1.a. 19- ; la section A.1.b. (DG 'lui' Pro), les exemples de A.1.b. 1- à A.1.b. 31- ; et la section A.1.c. (DG 'lui' SP), les exemples de A.1.c. 1- à A.1.c. 13-. Le même type de numérotation a été choisi pour tout le corpus ; le choix des sections a été fait en vue d'homogénéiser autant que faire se peut le nombre d'exemples par section. Pour les DD en 'lui', les exemples sont répartis dans les sections B.1.a. : DD 'lui' SN et B.1.b. : DD 'lui' Pro.

Dans les dislocations en 'lui', DG et DD confondues, l'élément disloqué est pronominal (qu'il soit inclus ou non dans un SP) dans 60 % des cas, plus particulièrement dans des DD ; il s'agit le plus souvent d'un pronom tonique de 1<sup>ère</sup> personne :

A.1.b. 12- « oui un par semaine moi ça me va »

A.1.c. 1- « à moi elle me parlait que français »

B.1.b. 20- « tandis que la photo de concerts elle me sert à moi »

Comme attendu, nous n'avons relevé aucune DD non prépositionnelle. En revanche, les DG sont plus rarement prépositionnelles : seulement 24 le sont sur les 100 DG relevées, et 11 sur les 63 DG en 'lui' de ce corpus (soit environ 20,5%).

### 3.2. Dislocations en 'y' et en 'en'

Les dislocations en 'y' correspondent aux sous-parties 2. . Les DG 'y' sont réparties selon la nature SN ou SP du disloqué (sections A.2.a. DG 'y' SN et A.2.b. DG 'y' SP) et les DD 'y' selon que le disloqué soit un SP en 'à' ou non (section B.2.a. DD 'y' à et section B.2.b. DD 'y' autre, qui contient 21 exemples).

La section B.2.b. contient 3 occurrences de DD dont le disloqué n'est pas un SP (comme indiqué dans le tableau 3), ce qui *a priori* va à l'encontre de ce qui a été observé et décrit dans la littérature.

B.2.b. 19- « j'y suis allée une fois la plage de tout l'été tu te rends compte »



B.2.b. 20- « il y avait les grèves des transports là **Marseille** (...) »

B.2.b. 21- « et toi tu vas jamais pêcher tu y es jamais allée **pêcher** »

Dans l'extrait B.2.b. 21-, le disloqué est un verbe à l'infinitif. Les descriptions de Fradin prennent en compte ce cas de dislocation. Pour les extraits B.2.b. 19- et B.2.b. 20-, l'absence de la préposition dans la transcription est corrélée à la présence d'un son [a] juste avant le disloqué. À l'écoute des extraits, la production d'un 'à' distinct du mot précédent est en effet difficilement discernable, en raison du débit élevé des locuteurs, et malgré les modulations prosodiques qui marquent la dislocation (pour l'extrait B.2.b. 20-). Cependant un son [a], même si l'on considère qu'il est complètement assimilé au mot précédent, est effectivement produit devant les disloqués. On peut raisonnablement penser que pour des raisons d'économie<sup>11</sup>, les locuteurs auraient utilisé le son [a] à la fois pour le mot précédent la préposition et la préposition 'à' elle-même, sans les dissocier par une modulation nette voire une pause. Ce phénomène n'est pas systématique, comme on peut l'observer dans un exemple de DD en 'lui', qui présente un cas de DD tour à tour non prépositionnelle et prépositionnelle :

B.1.b. 9- « je ne m'en voudrais **pas à moi** parce que j'aurais un manque »

« (...) tu t'en **voudras toi** si parce que tu te diras c'est de ma c'est de ma faute  
(...) et donc du coup tu t'en **voudras à toi** »

Les segments surlignés sont respectivement produits [paamwa], [vudratwa] et [vudraatwa]. Contrairement à une DD d'un SN, une DD non prépositionnelle d'un pronom tonique nous semble plus acceptable :

- (16) a. ? tandis que la photo de concerts elle **me sert moi** (extrait B.1.b. 20- modifié)  
b. \* ça **leur** appartient **ces jeunes** de (...) (extrait B.1.a. 16- modifié)  
c. \* j'y suis pas allé non plus **la cafét** (extrait B.2.a. 5- modifié)

Toutefois, on peut difficilement considérer les extraits B.2.b. 19- et B.2.b. 20- comme des cas de productions atypiques de DD tels que (16) b. et c., où aucun son [a] ne précède l'élément disloqué.

Pour finir, les dislocations en 'en' sont réunies dans les sous-parties A.3. et B.3. . Les trois DD 'en' sont construites avec la préposition 'de' devant le disloqué.

---

11 Comme Mounin et al. (2004) définissent l'économie du langage : « résultat de l'application, à la fonction de communication, du principe de moindre effort ».

## Chapitre 3 - Analyse des données

Dans notre corpus, les dislocations prépositionnelles, tous types de pronom de rappel confondu, constituent seulement 24 % des DG. Nous avons évoqué au premier chapitre les motivations de la dislocation de syntagmes nominaux. Nous tâcherons dans cette partie de mettre en évidence les facteurs linguistiques qui favorisent la réalisation de la préposition devant l'élément disloqué, et de formuler des hypothèses quant à ces réalisations.

### 1. Nature des disloqués et fonctions discursives

#### 1.1. Les pronoms toniques

Les pronoms du type 'lui', comme leur nom l'indique (pronoms personnels objets), sont utilisés pour renvoyer à des personnes. Dans notre corpus, seulement 2 dislocations en 'lui' ont un disloqué qui désigne un objet inanimé personnifié :

*B.1.a. 11-* « et qu'est-ce qu'on **lui** dit au moteur de recherche [va chercher] va chercher et va chercher quoi »

*B.1.a. 12-* « il faut **lui** donner un petit coup de pied dans le derrière de temps temps à cette dondon » (dans une métaphore de la société)

Si les éléments disloqués dans ces DD sont des SN, des disloqués SN n'apparaissent que dans 33 % des DD 'lui' ; ce sont sinon des pronoms, toniques ou démonstratifs. En revanche, les DG 'lui' prépositionnelles ne présentent que 2 occurrences de disloqués pronominaux (Prép + Pro tonique 'moi'), sur les 13 exemples relevés :

*A.1.c. 1-* « à moi elle **me** parlait que français »

*A.1.c. 2-* « c'est déjà ça parce que moi [ouais] euh à moi NNAAMMEE il m'a dit euh (...) il m'a dit c'est ça »

La présence du « moi » n'est pas étonnante en position thématique : dans notre corpus, sur 33 DG 'lui' impliquant un pronom en élément disloqué, 30 « moi » sont dénombrés ; à titre de comparaison, sur nos 39 DD 'lui' Pro, nous comptons seulement 11 « moi ». En revanche, c'est son association avec la préposition « à » qui nous pose ici question.

## 1.2. Fonction contrastive et construction préférentielle du SV

L'analyse du contexte de l'extrait *A.1.c. 1-* permet de mettre en évidence sa fonction contrastive, en tout point similaire à celle des DG de SN discutées par Pekarek Doelher (voir partie 4.2. du chapitre 1) :

« [votre mère n'a par-~ ne vous a parlé que français el~ el-~ k] **à moi elle me parlait que français mais** quand par exemple (...) il y avait des réunions familiales c'était uniquement entre Algériens euh tr-~ toute ma famille du côté euh maternel et donc euh **ils se parlaient entre eux en arabe** »

Dans sa réponse, le locuteur reprend le schéma du tour précédent mais en l'introduisant par « à moi », qui est mis en opposition dans la suite de son discours avec la famille maternelle (« ils se parlaient **entre eux** en arabe »). Toutefois, cette fonction contrastive n'est pas spécifique à la structure 'Prép + Pro', et nous avons également relevé des utilisations contrastives de DG non-prépositionnelles de pronoms toniques :

*A.1.b. 16-* « ils osent pas le dire aux profs euh **moi** ils **me** le disent »

*A.1.b. 21-* « [[ça vous dirait]] [oui] non **moi** ça **me** dit pas ça »

La présence de la préposition dans l'énoncé *A.1.c. 1-* ne peut donc pas se justifier uniquement par l'utilisation d'un procédé contrastif ; nous pensons qu'elle est également due à l'utilisation du verbe PARLER, qui appellerait préférentiellement la réalisation de 'à'. En effet, nous comptons dans notre corpus 9 occurrences de ce verbe ; or, 7 sont des DD, donc prépositionnelles. L'autre DG impliquant ce verbe est non-prépositionnelle ; cependant elle présente un cas de reformulation :

*A.1.a. 5-* « des fois **ma mère** elle je **lui** parle elle se elle part d'un coup tu sais mais attends reviens »

où l'élément disloqué est d'abord repris par un clitique sujet (et non un pronom tonique, comme en témoigne l'absence d'accentuation du pronom et la rupture

intonative nette qui marque la reformulation). La dislocation porte donc sur le sujet du verbe PARTIR, et le syntagme « je lui parle » est inséré dans la phrase principale “des fois ma mère elle part d'un coup” comme modifieur (“(quand / alors que) je lui parle”). Il nous semble alors légitime de supposer que le complément indirect du verbe PARLER, lorsqu’il est lexicalisé, doit préférentiellement être utilisé avec la préposition ‘à’, y compris dans les DG. Cette hypothèse devra cependant être confirmée par un plus grand nombre d’exemples attestés de DG impliquant ce verbe.

### 1.3. Procédé de focalisation

La présence de la préposition dans l'extrait A.1.c. 2- est-elle également due à une sélection préférentielle du verbe DIRE sur la formulation de son complément indirect, à l'instar du verbe PARLER ? Les exemples cités précédemment pour illustrer les utilisations contrastives des pronoms disloqués à gauche (énoncés A.1.b. 16- et A.1.b. 21-) montrent que non : en effet, notre corpus compte 20 occurrences du verbe DIRE, dont 10 DG non-prépositionnelles, et seulement 2 prépositionnelles. En revanche, l'énoncé A.1.c. 2- intervient lors de la prise de parole d'une locutrice, qui tente de monopoliser la parole tout en ayant des difficultés à formuler son propos. La conversation porte sur les expériences des locutrices avec des enfants autistes, et des aspects de la maladie qui leur paraissent les plus marquants :

« ah mais elle se socialise quand même [un petit peu ouais] [[hum]] c'est déjà ça parce que moi [ouais] euh à moi NNAAMMEE il m'a dit euh en fait son papa tu sais il est il fait les joutes et il prend un stylo rouge et un stylo bleu et il fait ça toute la journée [d'accord ah oui il reproduit] voilà il m'a dit franchement sérieusement il m'a dit c'est ça »<sup>12</sup>

Ici, le « moi » est d'abord produit seul, puis il est repris en « à moi », suite à une interruption. Il s'agit donc d'un procédé d'insistance, destiné à focaliser l'attention sur la locutrice, en dépit du fait que l'énoncé ne réfère pas à elle en tant que sujet syntaxique. Au contraire, la construction explicite clairement le statut de COI par la marque du datif. C'est le soin mis à produire la forme complète du complément qui le met en valeur, en permettant à l'interlocuteur d'accéder directement au statut syntaxique de l'élément, et qui crée l'effet d'insistance.

12 Nous signalons les chaînes de coréférence par des couleurs afin de rendre l'énoncé le plus compréhensible possible : les items en jaune renvoient vraisemblablement à un collègue de la locutrice, les items en vert à l'enfant dont il est question, et les items en rose au père de l'enfant ; le ‘c’ dans « c'est ça » renvoie à ‘l'autisme’, et le ‘ça’ au caractère mono-thématique poussé à l'extrême.



Enfin, nous avons attribué à l'élément disloqué le rôle de [thème] pour les énoncés A.1.a. 8- et B.1.b. 9-, et le rôle de [comitatif] pour A.1.c. 12- :

A.1.a. 8- « les gens de droite je leur en veux pas comme je te dis je leur en veux pas

B.1.b. 9- « je ne m'en voudrais pas à moi parce que j'aurais un manque »

« (...) tu t'en voudras toi si parce que tu te diras c'est de ma c'est de ma faute  
(...) et donc du coup tu t'en voudras à toi »

A.1.c. 12- « euh donc à NNAAMMEE tu leur as fait faire par téléphone tout tout est  
bon »

## 2.1. [Destinataire]/[récepteur]

Parmi les DG 'lui' prépositionnelles, le rôle [destinataire] est le plus représenté, avec 6 occurrences sur les 13 énoncés. Dans l'ensemble de notre corpus, les verbes impliquant ce rôle sémantique sont essentiellement des verbes de parole : DIRE, verbe le plus présent avec 19 occurrences<sup>14</sup>, et PARLER (8) ; DEMANDER (5), POSER LA QUESTION (2) et RÉPONDRE (1) ; FAIRE (2) et SORTIR (1) utilisés au sens de DIRE ; RACONTER, EXPOSER et RÉEXPLIQUER (1 occurrence chacun) ; nous avons également relevé APPRENDRE (2) et INCULQUER (1), ainsi que PROPOSER (1). Seuls les verbes FAIRE (au sens de DIRE) et PROPOSER n'apparaissent que dans des DG prépositionnelles :

A.1.c. 6- « et il lui fait et donc à la fille il lui fait vous me faites pas un bisou d'au revoir »

A.1.c. 9- « tu as son parrain qui fait euh enfin à NNAAMMEE il lui fait euh bah tu as intérêt à savoir l'emballer »

A.1.c. 8- « et à ces gens-là qu'est-ce que vous leur proposez pour régulariser leur situation »

On remarque que les deux occurrences de FAIRE ci-dessus sont reformulées pour expliciter le destinataire, en incluant la préposition 'à'. Ce comportement peut être dû au caractère générique de ce verbe, et à son utilisation très fréquente dans la langue sous diverses formes : pour exemple, notre corpus contient 15 autres utilisations de ce verbe impliquant une dislocation, avec d'autres rôles sémantiques associés ([expérient], [patient], [comitatif], [lieu]...). La lexicalisation du destinataire, associée à la réalisation de la préposition, permettrait d'écartier tout risque d'ambiguïté sur l'utilisation de ce verbe. Une autre raison

---

14 Ici, le nombre d'occurrences des verbes (indiqué par la suite entre parenthèses) est compté sur les dislocations impliquant un [destinataire] ; certains verbes ont d'autres utilisations, impliquant d'autres rôles sémantiques (DIRE, par exemple, est également utilisé une fois avec un expérient, comme nous le verrons plus loin).

serait la distance entre le pronom de rappel et son référent. Dans les deux énoncés, la dernière réalisation lexicale du référent remonte à plusieurs tours de parole (respectivement 4 et 2 tours) ; une fois de plus, il s'agirait de désambiguïser le propos, mais cette fois quant au destinataire visé.

Pour le rôle de [récepteur], nous avons des verbes de don/échange : DONNER (3), LAISSER (3), ENVOYER (3) et RENVOYER (1), ARRIVER (2) (dans des échanges d'information), PASSER (1), REMETTRE (1), TENDRE(1) et SERVIR (1). Les deux derniers sont utilisés dans des DG prépositionnelles :

A.1.c. 4- « il était pompette mais alors bien bien comme il faut quoi et à ma mère il lui tend une bouteille d'eau »

A.1.c. 11- « alors les femmes euh en général veillent veillent dans la dans la pièce où il y a le mort aux femmes on ne leur sert que le café et les hommes sont dans les pièces à côté »

Dans l'énoncé A.1.c. 4-, « à ma mère » introduit la narration d'un épisode vécu par la locutrice, dans laquelle sa mère joue un rôle central. La présence de la préposition marque ici le début d'un nouveau segment de discours, de style narratif, dont la structure est déjà bien fixée dans l'esprit de la locutrice, ce qui lui permet sans mal de d'indiquer par la préposition le rôle syntaxique de « ma mère » avant même d'énoncer le verbe auquel le segment se rapporte.

L'énoncé A.1.c. 11-, pour sa part, est de style explicatif. Il présente en outre une construction symétrique, dans laquelle les deux éléments sont introduits respectivement par “les femmes” et “les hommes”. Cependant, le premier syntagme renvoyant à un [récepteur], la préposition ‘à’ est introduite, produisant « aux femmes ».

## 2.2. [Expérient]

Dans notre corpus, ce rôle sémantique se rapporte à des verbes relatifs à des sentiments (en particulier le plaisir et la peur) ou à des situations vécues : PLAIRE (4) /DÉPLAIRE (1), CONVENIR (2), SUFFIRE (2), ALLER (5), FAIRE PLAISIR (2) /FAIRE DE LA PEINE (1) ; FAIRE PEUR (2), FOUTRE LES JETONS (1) ; MANQUER (1), TARDER (1), DIRE (1) (dans « ça vous dirait ») ; SEMBLER (1), PARAÎTRE (1) ; FAIRE (3) (+Pro, dans « ça leur faisaient quoi », « ça me fait rien », « ça lui faisait ça ») ; ARRIVER (5) (dans « il peut lui arriver quelque chose », « les histoires qui lui serait arrivé ») ; PRENDRE (+TEMPS) (1), COÛTER (1), REVENIR (+PRIX) (1).

Malgré la grande diversité de verbes (16 verbes différents sur 35 occurrences, alors que n'avions que 14 verbes différents sur 47 occurrences de [destinataires]), aucun ne donne de disloqué prépositionnel. Le rôle d'[expérient] semble rendre la réalisation de la préposition 'à' superflue, voire indésirable, celle-ci étant préférentiellement associée au rôle plus secondaire de [destinataire]/[récepteur].

### 2.3. [Bénéficiaire]

Pour ce rôle sémantique, nous avons relevé 7 verbes différents, d'utilité ou de don : SERVIR (2), PERMETTRE, FALLOIR, APPORTER, SORTIR, ACHETER, PRENDRE. Les deux derniers sont produits par la même locutrice dans des DG prépositionnelles, dans l'énoncé suivant :

« et donc j'avais prévu des petits cadeaux pour euh ma belle-sœur et mon frère [ouais] donc pour ma belle-sœur je lui avais acheté des jolies petites euh boucles euh d'oreilles en corail en corail rouge de Corse (...5 tours de paroles...) et euh à mon frère je lui ai pris un couteau corse parce qu'ils font des couteaux en bois d'olivier »

Bien que les deux dislocations sont éloignées de plusieurs tours de parole, il s'agit ici d'une énumération à deux arguments, construits donc sur le même modèle. La première dislocation reprend la préposition 'pour' utilisée dans l'annonce initiale, qui est une marque caractéristique du [bénéficiaire] ; dans la seconde, le 'à' plus commun est substitué au 'pour', déjà éloigné.



## Conclusion

Nous avons vu que les DG prépositionnelles pouvaient avoir des fonctions contrastive ou de mise en parallèle, de focalisation sur un participant de la situation, ou de désambiguïsation des participants. À ces fonctions s'ajoutent des contraintes définies par les verbes employés, dont certains sélectionnent préférentiellement la réalisation de la préposition. D'autres tendances se dessinent également selon les rôles sémantiques visés : ainsi, le rôle d'[expé-rient] semble inhiber fortement la réalisation de la préposition. Enfin, le style de discours pourrait également influencer sur la présence de la préposition : elle serait favorisée par les styles narratifs et explicatifs, qui demandent une programmation du discours plus élaborée. Ces tendances seraient à confirmer par l'analyse de données plus conséquentes ; notre étude aura permis de définir les objets susceptibles d'apporter des réponses.

Nous pensons que, pour les dislocations à gauche datives, la distinction de fonction discursive entre l'utilisation d'un syntagme nominal et celle d'un syntagme prépositionnel est à revoir : en effet, il apparaît dans notre étude que les disloqués prépositionnels sont à même d'assumer les mêmes fonctions de thématisation, d'utilisation contrastive ou de légitimation de prise de parole (telles que définies par Pekarek Doeler (2001) dans notre état de l'art) ; la différence entre les deux types de construction serait l'ajout de fonctions supplémentaires pour la DG prépositionnelle (principalement des fonctions de désambiguïsation et d'insistance), qui se cumulent aux fonctions déjà définies pour la DG non-prépositionnelle. L'étude des cas de reformulation d'un syntagme nominal en syntagme prépositionnel, du type A.1.c. 2-« c'est déjà ça parce que moi euh à moi NNAAMMEE il m'a dit euh (...) il m'a dit c'est ça », semble également aller dans le sens de cette hypothèse d'ajout de fonction. Une fois de plus, cette hypothèse serait à explorer par un recueil plus important de données.

## Bibliographie

André, V. et Canut, E. (2010). Mise à disposition de corpus oraux interactifs : le projet TCOF (Traitement de Corpus Oraux en Français), *Pratiques*, 147-148 | 35-51.

Avanzi, M. (2009). La dislocation à gauche avec reprise anaphorique en français parlé. Étude prosodique. *IDPO9 Proceedings*.

Avanzi, M. (2012). *L'interface prosodie/syntaxe en français. dislocations, incises et asyndètes*. Bruxelles, Peter Lang (Doctoral dissertation, Ph. D. dissertation, Université de Neuchâtel).

Avanzi, M., Béguelin, M.-J. & Diémoz, F. (2012-2017). Présentation du corpus OFROM – corpus oral de français de Suisse romande. Université de Neuchâtel, <http://www.unine.ch/ofrom>

Avanzi, M., Béguelin, M. J., & Diémoz, F. (2016) Corpus de français parlés et français parlés des corpus. *Cahiers Corpus*.

Bally, C. (1944). *Linguistique générale et Linguistique française*. Berne, Francke.

Benzitoun, C., Campione, E., Deulofeu, J., Henry, S., Sabio, F., Teston, S., ... & Véronis, J. (2004). L'analyse syntaxique de l'oral: problèmes et méthodes. In  *journée d'étude: " méthodes et outils pour l'évaluation des analyseurs syntaxiques"*; organisée par l'Association pour le Traitement Automatique des Langues (ATALA) (pp. 1-8).

Berrendonner, A. (2007). Dislocation et conjugaison en français contemporain. *Cahiers de praxématique*, (48), 85-110.

Berrendonner, A. (2011). Unités syntaxiques & unités prosodiques. *Langue française*, (2), 81-93.

Blanche-Benveniste, C. (2010). *Approches de la langue parlée*. Éditions Ophrys.

- Blasco, M. (1994). Les énoncés à «redoublement» et «dislocation» en français contemporain. Analyse en double marquage. *L'Information Grammaticale*, 63(1), 42-44.
- Blasco-Dulbecco, M. (1999). *Les dislocations en français contemporain: étude syntaxique* (Vol. 1). Honoré Champion.
- Blasco-Dulbecco, M. (2006). Propositions pour le classement typologique de quelques détachements. *L'Information grammaticale*, 109(1), 27-33.
- Combettes, B. (1998). *Les constructions détachées en français* (pp. 143-p). Ophrys.
- Combettes, B. (2003). Aspects diachroniques des constructions à détachement. *Cahiers de praxématique*, (40), 71-96.3
- Debaisieux, J. M. (2005). Les corpus oraux: situation, exploitation linguistique, bilan et perspectives. *Scolia*, (19), 9-40.
- De Cat, C. (2007). *French dislocation: Interpretation, syntax, acquisition* (No. 17). Oxford University Press.
- Delais-Roussarie, E. (2008). Prosodie incidente et structure prosodique. *Verbum Revue De Linguistique*, 30(1), 37.
- Fradin, B. (1988). Approche des constructions à détachement : la reprise interne. *Langue française*, (78), 26-56.
- Fradin, B. (1990). Approche des constructions à détachement. Inventaire. *Revue romane*, 1.
- Grobet, A., & Simon, A. C. (2009). Constructions à détachement à gauche: les fonctions de la prosodie. Apothéloz, D., Combettes, B. & Neveu, F.(éds.), *Les linguistiques du détachement*. Berne: Peter Lang, 289-303.
- Halliday, M. A. (1967). Notes on transitivity and theme in English: Part 2. *Journal of linguistics*, 3(02), 199-244.
- Horlacher, A. S. (2015). *La dislocation à droite revisitée: une approche interactionniste*. De Boeck Duculot.

Lagae, V. (2003). Quant aux livres / De livre, il n'en a lu aucun : Étude syntaxique de deux constructions détachées. *Linguisticae Investigationes*, 26(2), 235-258.

Lambrecht, K. (1996). *Information structure and sentence form: Topic, focus, and the mental representations of discourse referents* (Vol. 71). Cambridge university press.

Lehmann, C. & Shin, Y.-M. & Verhoeven, E. (2004). *Direkte und indirekte Partizipation. Zur Typologie der sprachlichen Repräsentation konzeptueller Relationen*. Erfurt: Seminar für Sprachwissenschaft der Universität (ASSidUE, 13). 2<sup>ème</sup> éd. rev.

Lehmann, C. (2006). Les rôles sémantiques comme prédicats. *Bulletin de la société linguistique de Paris*, 101(1), 67-88.

Mertens, P. (2008). Syntaxe, prosodie et structure informationnelle: une approche prédictive pour l'analyse de l'intonation dans le discours. *Travaux de linguistique*, (1), 97-124.

Mertens, P. (2009). Prosodie, syntaxe, discours: autour d'une approche prédictive. *Interface Discours & Prosodie (IDP)*, 19-32.

Mondada, L. (1995). La construction interactionnelle du topic. L. Mondada (éd.): *Formes linguistiques et dynamiques interactionnelles*. Lausanne, Cahiers de l'ILSL, 7, 11-136.

Mondada, L. (2001). Pour une linguistique interactionnelle. *Marges linguistiques*, 1, 142-162.

Mounin, G. (2004). Dictionnaire de la linguistique. Paris : Quadrige, 4<sup>e</sup> édition.

Riegel, M., Pellai, J. C., & Rioul, R. (1998). Grammaire méthodique du français. Collection Linguistique Nouvelle. Presses Universitaires de France, Paris, 3e3.

Rossi, M. (1999). *L'intonation: le système du français: description et modélisation*. Paris/Gap, Ophrys.

Pekarek Doehler, S. (2001). Dislocation à gauche et organisation interactionnelle. *Marges linguistiques*, 2, 177-194.

Post, B. M. B. (2000). *Tonal and phrasal structures in French intonation* (Vol. 34). The Hague: Thesus.

Van Valin, R. D., Jr. & LaPolla, R. (1997). *Syntax. Structure, meaning, and function*. Cambridge: Cambridge University Press.

## **Annexes**

<b>Corpus d'étude .....</b>	<b>47</b>
<b>Verbes et rôles sémantiques .....</b>	<b>58</b>

## Corpus d'étude

### Plan du corpus :

<b>A. DG</b> .....	<b>48</b>
<b>A.1. DG 'lui'</b> .....	<b>48</b>
<i>A.1.a. DG 'lui' SN</i> .....	48
<i>A.1.b. DG 'lui' Pro</i> .....	49
<i>A.1.c. DG 'lui' SP</i> .....	50
<b>A.2. DG 'y'</b> .....	<b>51</b>
<i>A.2.a. DG 'y' SN</i> .....	51
<i>A.2.b. DG 'y' SP</i> .....	52
<b>A.3. DG 'en'</b> .....	<b>52</b>
<b>B. DD</b> .....	<b>53</b>
<b>B.1. DD 'lui'</b> .....	<b>53</b>
<i>B.1.a. DD 'lui' à+SN</i> .....	53
<i>B.1.b. DD 'lui' à+Pro</i> .....	54
<b>B.2. DD 'y'</b> .....	<b>56</b>
<i>B.2.a. DD 'y' à</i> .....	56
<i>B.2.b. DD 'y' autre</i> .....	56
<b>B.3. DD 'en'</b> .....	<b>57</b>

## Corpus de dislocations (200 occurrences relevées)

### A. DG (dislocations à gauche) : 100 occurrences

#### A.1. DG 'lui' (DG avec pronom de reprise type 'lui') : 63 occurrences

##### A.1.a. DG 'lui' SN (DG d'un SN repris en 'lui') : 19 occurrences

- A.1.a. 1- « mais NNAAMMEE on **lui** faisait pêter un plomb »
- A.1.a. 2- « pff oui c'est ça les bons élèves ils **leur** mettent toujours la pression pour euh faire le latin »
- A.1.a. 3- « on s'entendait tous plus ou moins bien quoi mais c'est vrai que NNAAMMEE je **lui** avais pas il y a un moment on nous voit sur la truc »
- A.1.a. 4- « parce que quand les gens je **leur** dis je mange pas de jambon ils s'en foutent un peu »
- A.1.a. 5- « des fois ma mère elle je **lui** parle elle se elle part d'un coup tu sais mais attends reviens »
- A.1.a. 6- « oh non mon frère lui faut pas essayer de **lui** demander des cadeaux »
- A.1.a. 7- « c'est tout à fait normal quoi et le mec je **lui** dis j'ai de l'eau dans les oreilles et tout »
- A.1.a. 8- « les gens de droite je **leur** en veux pas comme je te dis je leur en veux pas »
- A.1.a. 9- « si mon fils je **lui** disait six heures et qu'à... »
- A.1.a. 10- « et le père vous **lui** avez dit qu'est ce qui vous a dit le père »
- A.1.a. 11- « tes enfants tu ne **leur** a même pas dit euh mon chéri en arabe »
- A.1.a. 12- « mais tes copains alors quand quand tu te faisais contrôler eux ils ça **leur** faisait quoi du coup »
- A.1.a. 13- « je veux dire que les gens on **leur** a c'est pas c'est pas on les on les oblige à dépenser l'argent »
- A.1.a. 14- « mais pour revenir à la mon inspecteur mon mon professeur de de Lettres à Dijon je **lui** aurais pas dit »
- A.1.a. 15- « celui qui me parlait en espagnol je **lui** répondais en espagnol mais celui qui me parlait en français je **lui** répondais en français »
- A.1.a. 16- « c'est pas le tapis [non non non] parce que NNAAMMEE ça **lui** faisait ça à un moment donné »
- A.1.a. 17- « aussi si il y a une commerce je NNAAMMEE je **lui** dis il va voir le gars »
- A.1.a. 18- « le référent on **lui** laisse un après-midi en fin de mois ou un - »



A.1.a. 19- « c'est sûr si tu commences un groupe NNAAMMEE que avec des NNAAMMEE deux mille sept **le formateur** tu **lui** dis il y a ça comme élargement »

A.1.b. DG 'lui' Pro (DG avec reprise en 'lui' d'un disloqué pronominal, tonique ou démonstratif) : 31 occurrences

A.1.b. 1- « mais **moi** il **me** tarde trop de voir Gantz mais en français tu sais quoi pour voir la voix qu'ils lui ont fait à Nino »

A.1.b. 2- « je paye trois euros aussi mais euh **elle** euh là-haut ç-~ ça **lui** revient pas trop cher »

A.1.b. 3- « non mais **moi** il **me** faut des jeux calmes »

A.1.b. 4- « **moi** ça **me** plairait bien d'apprendre l'anglais »

A.1.b. 5- « oh non en général euh elle elle te enfin **moi** elle **m'**avait rien demandé hein »

A.1.b. 6- « c'était que des histoires comme ça ouais tu vois et **moi** moi je elle **me** racontait ça »

A.1.b. 7- « non c'est utile quand même [oui enfin que ce soit] **moi** ça **me** fait un peu peur avec notre professeur parce que »

A.1.b. 8- « **moi** ça **me** va parce que le comme ça je peux chercher tout »

A.1.b. 9- « ils me disaient mais tu verras euh **nous** ça **nous** prend une seconde envoyer un texto c'est rapide »

A.1.b. 10-« [moi je suis fan de tout ce qui est] **moi** tu **me** sors un cours de civilisation antique mais ça y est »

A.1.b. 11-« **moi** ça **me** fait trop de la peine quand tout le monde dit que ça sert à rien »

A.1.b. 12-« oui un par semaine **moi** ça **me** va »

A.1.b. 13-« [si ils sont heureux comme ça hein tant mieux pour eux hein] ouais ouais **moi** ça **me** suffit pas donc euh »

A.1.b. 14-« [ça doit te changer] ouais c'est vrai non mais **moi** ça **me** fait plus plaisir d'être là »

A.1.b. 15-« **moi** ça **me** fait les yeux ultra bleus dessus »

A.1.b. 16-« ils osent pas le dire aux profs euh **moi** ils **me** le disent »

A.1.b. 17-« **moi** il **me** semble que ce c'est pas un danger »

A.1.b. 18-« tu es là tu ah c'est bien mais **moi** ça **m'**allait super bien quand j'écrivais ou des trucs comme ça »

A.1.b. 19-« **moi** ça **me** suffit un supermarché c'est sûr mais en même temps bon il faut repenser aussi aux autres commerçants »

A.1.b. 20-« moi quand j'entends nos agriculteurs en ce moment **moi** ça **me** fout les jetons quoi »

A.1.b. 21-« [[ça vous dirait]] [oui] non **moi** ça **me** dit pas ça »

- A.1.b. 22-« il y a peut-être des raisons il y en a sûrement mais euh ce genre de choses **moi** ça **me** plaît pas »
- A.1.b. 23-« ah oui **moi** ça **me** manque hein quand j'y vais pas »
- A.1.b. 24-« mais bon j'y passe moins souvent mais **moi** ça **me** déplairait pas »
- A.1.b. 25-« euh moi ça ça **moi** ça **me** plaît beaucoup ça d-~ d'avoir ce que j'ai »
- A.1.b. 26-« [ah moi je l'ai dans la boîte aux lettres régulièrement] **moi** il **nous** le donne plus »
- A.1.b. 27-« et puis **moi** il **m'a** attend attendez il **m'a** renvoyé un mail au bout de trois semaines »
- A.1.b. 28-« [moi non c'est pour vous] ouais non euh oui bien sûr **moi** ça **me** va »
- A.1.b. 29-« **moi** ça **me** fait rien »
- A.1.b. 30-« c'est certainement ça apporte beaucoup mais **moi** ça **m'**apporte rien »
- A.1.b. 31-« c'était des gens qui avaient envie de connaître le le parler local mais qui avaient des fois aucune notion dans alors **ceux-là** il fallait **leur** apprendre à zéro »

#### A.1.c. DG 'lui' SP (DG d'un SP repris en 'lui') : 13 occurrences

- A.1.c. 1- « **à moi** elle **me** parlait que français »
- A.1.c. 2- « c'est déjà ça parce que moi [ouais] euh **à moi** NNAAMMEE il **m'a** dit euh (...) il **m'a** dit c'est ça »
- A.1.c. 3- « parce que ça oblige l'artiste à se poser la question pourquoi ils n'aiment pas voire si **à lui** ça **lui** permet de de d'essayer de trouver d'autres possibilités dans sa création »
- A.1.c. 4- « il était pompette mais alors bien bien comme il faut quoi et **à ma mère** il **lui** tend une bouteille d'eau »
- A.1.c. 5- « et euh **à mon frère** je **lui** ai pris un couteau corse »
- A.1.c. 6- « et il lui fait et donc **à la fille** il **lui** fait vous me faites pas un bisou d'au revoir »
- A.1.c. 7- « mais demande demande un avis je sais pas une bon voilà regarde sur internet [ouais] **aux libraires** tu **leur** dis tu **leur** dis euh ce qui te plaît vraiment »
- A.1.c. 8- « et **à ces gens-là** qu'est-ce que vous **leur** proposez pour régulariser leur situation »
- A.1.c. 9- « tu as son parrain qui fait euh enfin **à NNAAMMEE** il **lui** fait euh bah tu as intérêt à savoir l'emballer »
- A.1.c. 10-« mon mari **à la grand-mère** il **lui** faisait passer »
- A.1.c. 11-« alors les femmes euh en général veillent veillent dans la dans la pièce où il y a le mort **aux femmes** on ne **leur** sert que le café et les hommes sont dans les pièces à côté »
- A.1.c. 12-« euh donc **à NNAAMMEE** tu **leur** as fait faire par téléphone tout tout est bon »

A.1.c. 13- « et donc j'avais prévu des petits cadeaux pour euh ma belle-sœur et mon frère [ouais] donc pour ma belle-sœur je lui avais acheté ... »

## A.2. DG 'y' (DG avec reprise pronominale en 'y') : 32 occurrences

### A.2.a. DG 'y' SN (DG d'un SN repris en 'y') : 21 occurrences

- A.2.a. 1- « mais attends tu ça t'agace peut-être le cours de phonétique tu y coupes pas et je lui donne la priorité sur ça »
- A.2.a. 2- « parce que ça les les deux premiers c'est bon tu les fais en deux semaines les kanji tu y passes tout ton toute ton année »
- A.2.a. 3- « mais le vieux port de toute façon tu y fais rien »
- A.2.a. 4- « [et d'un côté il y a le Sunset] ah le Sunset j'y suis déjà allé »
- A.2.a. 5- « [tu es arrivée quand même sur de bonnes bases quoi] et puis voilà tranquille les examens j'y suis allée presque les mains dans les poches »
- A.2.a. 6- « ah mais les martiens euh c'est pas que j'y crois parce que c'est évident qu'il y ait quelque chose »
- A.2.a. 7- « l'Irlande on y est allé parce que le le parrain de mon fils est allé travailler en Irlande »
- A.2.a. 8- « ouais le enfin Tallard on y est en deux deux hein »
- A.2.a. 9- « la fonction de de renvoi de toute façon elle y est à la fin du programme le programme elle y est mais là c'est comment je construis quoi »
- A.2.a. 10- « alors la bibliothèque de la mairie moi j'y étais abonné »
- A.2.a. 11- « et puis mon pharmacien j'y passe ma vie »
- A.2.a. 12- « euh les nouvelles fêtes vous y participez »
- A.2.a. 13- « mais la cave il y a encore de la poussière de charbon »
- A.2.a. 14- « ben Toulouse j'y suis j'y suis j'y suis passé euh juste comme ça vite fait je suis j'y suis jamais resté euh au moins une semaine »
- A.2.a. 15- « et puis la symbolique ils y connaissent rien »
- A.2.a. 16- « mais le tarot qu'est-ce que vous y développez »
- A.2.a. 17- « moi le poitevin euh Vouillé bon j'y suis bon j'y suis par accident hein »
- A.2.a. 18- « parce que le boulot faut faut reconnaître on n'y va pas par plaisir »
- A.2.a. 19- « mais à la limite moi les réserves j'y crois pas trop là en fait »
- A.2.a. 20- « euh je vous montrerai après- la salle de recherches vous avez pas le droit d'y accéder pour l'instant parce que les L1 sont trop bruyants »

A.2.a. 21- « nous sommes en présence d'adolescents bon qui sont à un âge un peu difficile des petits problèmes d'organisation aussi donc ceux-là on y fera particulièrement attention »

### A.2.b. DG 'y' SP (DG d'un SP repris en 'y') : 11 occurrences

A.2.b. 1- « [on va aller à Londres tu vas faire une crise d'hystérie] à Londres j'y suis allée en train »

A.2.b. 2- « et au Japon est-ce que tu y es déjà allé [alors j'y suis allé une fois] »

A.2.b. 3- « et comme elle elle habite à NNAAMMEE alors à NNAAMMEE elle y va pour euh pour la fac »

A.2.b. 4- « la dernière étape ce sera pour arriver jusqu'à Morgate \_ hein \_ et puis alors à Morgate là on y reste une dizaine de jours \_ et puis euh »

A.2.b. 5- « ben oui mais au nom ça n'y est pas du tout »

A.2.b. 6- « et donc il apparaît à nouveau mais dans le précédent il y était aussi »

A.2.b. 7- « bon alors dans ce quartier vous y avez toujours vécu »

A.2.b. 8- « par contre dans ce dans ce projet on n'y met aucune date et d'autre part il n'y a euh aucun crédit de de de prévu pour ces aménagements-là »

A.2.b. 9- « les ponts deviennent flous quoi entre le le boulot d'éduc' et puis et puis cette activité-là je même si les sur les finalités je m'y retrouve »

A.2.b. 10-« ce qui est un avantage quelque part financier forcément puisque au niveau des des loyers on s'y retrouve quand même »

A.2.b. 11-« ouais puis en histoire il y connaissait rien du tout donc euh »

### A.3. DG 'en' (DG avec reprise pronominale en 'en') : 5 occurrences

A.3. 1- « les chiens j'en ai pas peur »

A.3. 2- « le restant tu en fais ce que tu veux »

A.3. 3- « et la mondialisation vous en pensez quelque chose »

A.3. 4- « et les couloirs de bus vous en pensez quoi »

A.3. 5- « le mot intégration j'en je connaissais même pas »

## B. DD (dislocations à droite) : 100 occurrences

### B.1. DD 'lui' (DD avec un pronom type 'lui') : 58 occurrences

#### B.1.a. DD 'lui' à+SN (DD en 'lui' d'un SP du type à+SN) : 19 occurrences

- B.1.a. 1- « et je **lui** dis à mon père mais pourquoi c'est toi qui a le téléphone de Maman »
- B.1.a. 2- « alors je **lui** ai demandé au gars euh si je pouvais pas remplacer le Macha par autre chose »
- B.1.a. 3- « mais moi il me tarde trop de voir Gantz mais en français tu sais quoi pour voir la voix qu'ils **lui** ont fait à Nino »
- B.1.a. 4- « ah c'est vrai qu'on **leur** parle pas aux gens qui nettoient les toilettes »
- B.1.a. 5- « voyez alors je **lui** dis à la mère alors il y en a une un jour- »
- B.1.a. 6- « et son père qui **lui** dit à la la mère il lui dit tu vois elle a raison la dame »
- B.1.a. 7- « ouais moi je trouve que ça **lui** va pas euh à une fille comme ça d'être comme ça et tout »
- B.1.a. 8- « à chaque fois je **lui** dit à Marie tiens on entend- »
- B.1.a. 9- « quand on **leur** sort ça aux enfants s'ils sont tout petits ça va mais s'ils sont douze ans- »
- B.1.a. 10-« donc en fait je **leur** réexpliquais systématiquement à ces quinze-là individuellement »
- B.1.a. 11-« et qu'est-ce qu'on **lui** dit au moteur de recherche [va chercher] va chercher et va chercher quoi »
- B.1.a. 12-« il faut **lui** donner un petit coup de pied dans le derrière de temps temps à cette dondon »
- B.1.a. 13-« mais je vais **lui** demander à NNAAMMEE [bof] »
- B.1.a. 14-« je pense que ça ça da~ ça **lui** plairait à Steph non »
- B.1.a. 15-« on **lui** avait posé la question à à à Picasso en tant que est-ce que est-ce qu'il y a des différences entre la sexualité et la création artistique il avait dit aucune »
- B.1.a. 16-« et aujourd'hui ça **leur** appartient à ces ces jeunes de [oui oui oui oui oui oui oui oui oui ça **leur** appartient et en et à l'NNAAMMEE] »
- B.1.a. 17-« on **lui** a remis à NNAAMMEE quand on [ça c'est son dossier] »
- B.1.a. 18-« il faut tout **leur** dire aux hommes »
- B.1.a. 19-« j'avais envie de **lui** foutre des grosses baffes à la la nana de la poste »

**B.1.b. DD 'lui' à+Pro** (DD en 'lui' d'un SP du type à + Pronom) : 39 occurrences

- B.1.b. 1- « ouais bon donc on **leur** laisse à elles là parce que sinon elles vont faire un caca nerveux »
- B.1.b. 2- « ben ouais donc il faut que tu **lui** passes à lui aussi réfléchis non »
- B.1.b. 3- « ouais ouais voilà c'est ça quelque chose qui **lui** appartienne à lui donc c'est pour je pense c'est pour ça aussi qu'il est venu hier »
- B.1.b. 4- « les paroles sont sur les histoires qui **lui** arrivent à lui [d'accord ah oui] »
- B.1.b. 5- « [si je tombe il va me piétiner le cheval] oui il **m'**est arrivé un peu la même chose à moi aussi »
- B.1.b. 6- « il m'a dit qu'est ce qu'il me veut il m'a dit pourquoi il **m'**envoie ça à moi »
- B.1.b. 7- « je comprends pas pourquoi elle **nous** a dit non à nous alors que finalement elle va faire pareil que ce qu'on fait nous sauf qu'elle a des cours en plus »
- B.1.b. 8- « ça t'appartient à toi tu as quatre murs un toit »
- B.1.b. 9- « je ne **m'en** voudrais pas à moi parce que j'aurais un manque »  
« (...) tu t'en voudras toi si parce que tu te diras c'est de ma c'est de ma faute (...) et donc du coup tu t'en voudras à toi »
- B.1.b. 10- « ils veulent pas aller te voir qu'est-ce que tu veux que je fasse ils veulent **me** parler qu'à moi »
- B.1.b. 11- « oui mais tu peux aussi **lui** donner un chèque à elle hein comme tu fais avec NNAAMMEE »
- B.1.b. 12- « des trucs qui **nous** paraît ridicule à nous euh mais euh qui a qui a marché une génération »
- B.1.b. 13- « je pourrais **vous** poser la question à vous mais si j'ai bien compris- »
- B.1.b. 14- « après il **nous** a donné à nous une chambre »
- B.1.b. 15- « [les jeunes ils parlent comme rappers et tout mais enfin c'est] donc à vous quand on **vous** parle à vous en tout cas »
- B.1.b. 16- « ou au contraire mm des moments d'entraide forte ou il **vous** est arrivé à vous euh [non non] »
- B.1.b. 17- « on leur apprenait peut-être pas tout à fait ce qu'on **nous** apprenait à nous »
- B.1.b. 18- « c'est-à-dire donner un tout petit peu de son temps et de sa vie pour **lui** permettre à lui de ne pas acquérir de s complication »
- B.1.b. 19- « et où ça joue énormément c'est les réactions de l'enfant bon et cette manière qui **vous** laisse à vous de trouver si vous voulez d'autres méthodes »
- B.1.b. 20- « tandis que la photo de concerts elle **me** sert à moi »

- B.1.b. 21- « disons que la vie active c'est vrai que ça fait peur ça **me** fait peur à moi aussi mais euh »
- B.1.b. 22- « si c'est pas pour eux c'est pour **me** faire plaisir à moi voilà »
- B.1.b. 23- « donc euh il y a pas de créneau horaire qui **lui** convient à celui-ci [bon ben NNAAMMEE] »
- B.1.b. 24- « [ou ben ils se regardent entre eux qu'est-ce qu'elle a la vioque euh] ou même ils **lui** parlent à elle méchamment »
- B.1.b. 25- « peut être que j'aurais de la peine à **lui** exposer à lui \_ euh certaines choses \_ ça serait plus le rôle de XXX »
- B.1.b. 26- « on sait pas il peut **lui** arriver quelque chose à lui à ce garçon on on sait pas je veux dire euh \_ »
- B.1.b. 27- « mm et vous enfin à quoi attribuez-vous le fait qu'on **vous** parle en français à vous »
- B.1.b. 28- « mais jamais j~ il y a eu de conflit entre mon père et ma mère euh de la manière dont on on pouvait **m'**inculquer quelque chose il y avait euh à moi et à mes frères et sœurs puisque nous étions quatre »
- B.1.b. 29- « [et alors d'où le tenez-vous alors moi je le dis comme ça] ce qui **me** convient euh à moi dans l'oreille si je puis dire »
- B.1.b. 30- « et si on **vous** dit à vous tu as vu tes notes tu es vraiment nul c'est pas vrai que vous êtes nul »
- B.1.b. 31- « [c'est le même que l'autre qui est inutile quoi qui reprend] qui reprend exactement les mêmes informations qu'ici qui **lui** sert à elle [alors ouais] qui lui sert à rien parce que il y a l'annexe »
- B.1.b. 32- « ben oui puisque c'est euh tu **nous** l'avais envoyé à nous tous »
- B.1.b. 33- « bon ces euh documents et ils t'a~ t'arrivent directement à toi ou ils sont visés [non avec les émargements] »
- B.1.b. 34- « moi je relance [et] les réponses elles me elles **m'**arrivent à moi donc moi je sais exactement euh la situation de la personne »
- B.1.b. 35- « on sait que c'est ça va **nous** coûter à nous en plus parce que va falloir qu'on se déplace »
- B.1.b. 36- « il raconterait une histoire qui **lui** serait arrivé à lui or un jour »
- B.1.b. 37- « les gens ont dit que ce cheval c'était un ange que Dieu **leur** avait envoyé à eux tous personnellement »
- B.1.b. 38- « c'est toi grand roi qui as tout la richesse la puissance la gloire qui **me** demande à moi quelque chose moi le dernier des hommes »
- B.1.b. 39- « non c'était NNAAMMEE ça moi je **lui** parle plus à lui c'est fini maintenant qu'il est marié »

## B.2. DD 'y' (DD construites avec le pronom 'y') : 39 occurrences

### B.2.a. DD 'y' à (DD avec le pronom 'y' d'un SP en 'à') : 18 occurrences

- B.2.a. 1- « ils vont tellement vite que ils mâchent les mots tu y comprends plus rien à ce qu'ils disent »
- B.2.a. 2- « c'est vrai que j'y ai pas pensé à aller le voir »
- B.2.a. 3- « j'y suis allée souvent moi à NNAAMMEE mais moi j'ai la voiture aussi c'est plus simple »
- B.2.a. 4- « la fonction de de renvoi de toute façon elle y est à la fin du programme le programme elle y est mais là c'est comment je construis quoi »
- B.2.a. 5- « j'y suis pas allé non plus à la cafét [oh c'est génial la cafét] »
- B.2.a. 6- « moi j'y étais à Noël là au Japon je suis allé voir à parce que j'étais souvent à Tokyo »
- B.2.a. 7- « moi j'y suis allé une fois au Sunset et franchement euh non il y a une bonne ambiance »
- B.2.a. 8- « elles y étaient au en concert à côté de chez elle là »
- B.2.a. 9- « ça le dérangeait pas tellement vu que voilà il y est resté au Japon deux ans je crois »
- B.2.a. 10- « vous y êtes allés au concert non ça coûte cher non »
- B.2.a. 11- « la convivialité qu'il y avait à Montreuil qui n'existe plus »
- B.2.a. 12- « donc il y avait pas à l'école du coup euh- »
- B.2.a. 13- « oui on y était souvent au Louvre »
- B.2.a. 14- « en règle générale j'y arrive à quand même comprendre ce qu'ils disent »
- B.2.a. 15- « même si c'est difficile bon euh ben il faut que je ch-~ j'y arrive à le dire il faut que ben il faut que j'arrive à dire ben aujourd'hui je suis vraiment pas en forme »
- B.2.a. 16- « d'accord et et est-ce que des fois tu y vas volontairement à ces aides »
- B.2.a. 17- « parce que tu y as été tu y es allée à à Morgate [à Morgate ouais \_] »
- B.2.a. 18- « ils y participent à la réunion ou pas la DDE »

### B.2.b. DD 'y' autre (DD en 'y' d'un syntagme autre qu'introduit par 'à') : 21 occurrences

- B.2.b. 1- « donc euh j'y suis pas restée longtemps dans cette boutique »
- B.2.b. 2- « mais tu y es déjà allé toi dans un restaurant japonais [non non] »



- B.2.b. 3- « oui surtout que si tu as les rattrapages à passer le quinze juin tu y es encore **dans tes rattrapages** »
- B.2.b. 4- « ça serait chouette faudrait qu'on y aille qu'on y passe juste une journée **dans le manga-café** à rien faire »
- B.2.b. 5- « il faudrait que je voie où c'est parce que moi j'y étais souvent **dans ce coin** »
- B.2.b. 6- « il y avait **dans les sec-~ cellules du parti communiste à Montreuil** ce genre de choses »
- B.2.b. 7- « quand tu y es **dans cette communauté** comme chacun qui appartient à une communauté tu te sens bercé »
- B.2.b. 8- « moi le boulot d'éduc' euh j'y suis aussi en permanence quoi **dans le dans la relation et puis dans le dans l'interaction** on y est quand même relativement souvent »
- B.2.b. 9- « [NNAAMMEE c'était dans commun fais voir] j'y suis **dans commun** »
- B.2.b. 10- « [j'ai fait la Tunisie] oui j'y suis allé aussi **en Tunisie** »
- B.2.b. 11- « il est sorti mais il y est toujours **en salle** pourtant ouais il est c'est comme Avatar »
- B.2.b. 12- « il y est resté **en Algérie** »
- B.2.b. 13- « là vous y êtes hein **en terrain connu** on vous dit le calife Jafar tout ça vous avez entendu hein »
- B.2.b. 14- « parce que moi j'y suis déjà allée **sur Moodle** mais genre L E A news qu'on nous demande de regarder j'ai pas vu où c'était »
- B.2.b. 15- « à six heures trente euh du matin alors que moi j'y étais pas **sur mon ordinateur** hein »
- B.2.b. 16- « tu y es tous les jours **sur l'ordi** tu peux me le laisser cinq minutes non »
- B.2.b. 17- « normalement c'est sur l'E N T tu y es **sur l'E N T** là »
- B.2.b. 18- « mais alors qu'est-ce qu'il y trouve lui **chez elle** »
- B.2.b. 19- « j'y suis allée une fois **la plage** de tout l'été tu te rends compte »
- B.2.b. 20- « il y avait les grèves des transports là **Marseille** alors j'y étais allée à pied **de la gare Saint-Charles jusqu'au lycée** »
- B.2.b. 21- « et toi tu vas jamais pêcher tu y es jamais allée **pêcher** »

### B.3. DD 'en' (DD construites avec le pronom 'en') : 3 occurrences

- B.3. 1- « vous vous **en** servez beaucoup **de la voiture** »
- B.3. 2- « je m'**en** souviens pas **de ça** »
- B.3. 3- « j'**en** parlerai encore après **de ces de ces trois dossiers là** »

## Verbes et rôles sémantiques

- ALLER : 21 occurrences = 9 DG (7 sans Prép, 2 avec Prép), 12 DD ;  
Pro : 5 "lui", 16 "y" ; Prép : 10 "à", 1 "dans", 1 "en", 1 "sur"

aller (à) [lieu] : **le Sunset** j' y suis déjà allé  
aller à [lieu] : **à Londres** j' y suis allée en train  
aller à [lieu] : **au Japon** est-ce que tu y es déjà allé  
aller à [lieu] : **à NNAAMMEE** elle y va pour euh pour la fac  
aller à [lieu] : tu y es allée **à à Morgate**  
aller à [lieu] : j' y suis allée une fois **à la plage**  
aller à [lieu] : j' y suis allée souvent moi **à NNAAMMEE**  
aller à [lieu] : j' y suis pas allé non plus **à la cafét**  
aller à [lieu] : j' y suis allé une fois **au Sunset**  
aller de [lieu] jusqu'à [lieu] : j' y étais allée à pied **de la gare Saint-Charles jusqu' au lycée**  
aller (à) [événement] : **les examens** j' y suis allée presque les mains dans les poches  
aller à [événement] : vous y êtes allés **au concert**  
aller dans [lieu] : tu y es déjà allé toi **dans un restaurant japonais**  
aller en [lieu] : j' y suis allé aussi **en Tunisie**  
aller (en) [lieu] : **l' Irlande** on y est allé parce que...  
aller sur [localisation] : j' y suis déjà allée **sur Moodle**  
aller Vinf : tu y es jamais allée **pêcher**  
aller (à) [expérient] : ça **lui** va pas euh **à une fille comme ça** d' être comme ça  
aller (à) [expérient] : **moi** ça **me** va parce que le comme ça je peux chercher tout  
aller (à) [expérient] : un par semaine **moi** ça **me** va  
aller (à) [expérient] : mais **moi** ça **m'**allait super bien quand j'écrivais  
aller (à) [expérient] : oui bien sûr **moi** ça **me** va

- DIRE : 20 occurrences = 12 DG (10 sans Prép, 2 avec Prép), 8 DD ;  
Pro="lui" ; Prép="à"

dire [thème] à [destinataire] : **à moi** NNAAMMEE il **m'** a dit euh en fait son papa...  
dire [thème] à [destinataire] : **aux libraires** tu **leur** dis tu **leur** dis euh ce qui te plaît vraiment  
dire [thème] (à) [destinataire] : **mon fils** je **lui** disait six heures  
dire [thème] (à) [destinataire] : **pour revenir à la mon inspecteur mon mon professeur de  
de Lettres à Dijon** je **lui** aurais pas dit  
dire [thème] (à) [destinataire]: **le père** vous **lui** avez dit qu'est ce qui vous a dit le père

dire [thème] (à) [destinataire]: ils osent pas le dire aux profs euh **moi** ils **me** le disent  
 dire [thème] à [destinataire]: alors je **lui** dis **à la mère**  
 dire [Pro] à [destinataire]: qu' est-ce qu' on **lui** dit **au moteur de recherche**  
 dire qqch à [destinataire] : elle **nous** a dit non **à nous**  
 dire Pro à [destinataire] : il faut **tout** leur dire **aux hommes**  
 dire " " (à) [destinataire] : **tes enfants** tu ne **leur** a même pas dit euh mon chéri en arabe  
 dire " " (à) [destinataire] : **les gens** je **leur** dis je mange pas de jambon  
 dire " " (à) [destinataire] : **le mec** je **lui** dis j' ai de l' eau dans les oreilles  
 dire " " (à) [destinataire] : si il y a une commerce je **NNAAMMEE** je **lui** dis **il** va voir le gars  
 dire " " (à) [destinataire] : **le formateur** tu **lui** dis il y a ça comme émargement  
 dire " " à [destinataire] : je **lui** dit **à Marie** tiens on entend...  
 dire " " à [destinataire] : je **lui** dis **à mon père** mais pourquoi c' est toi qui a le téléphone de  
 Maman  
 dire " " à [destinataire] : et son père qui **lui** dit **à la la mère** il **lui** dit tu vois elle a raison la  
 dame  
 dire " " à [destinataire] : si on **vous** dit **à vous** tu as vu tes notes tu es vraiment nul  
 dire (à) [expérient] : non **moi** ça **me** dit pas

- ÊTRE : 20 occurrences = 6 DG (3 sans Prép, 2 avec Prép), 14 DD  
 Pro="y" ; Prép : 6 "dans", 5 "à", 3 "sur", 2 "en"

être dans [localisation] : **dans le précédent** il y était aussi  
 être dans [localisation] : j' y suis **dans commun**  
 être (dans) [localisation] : **le programme** elle y est  
 être dans [situation] : tu y es encore **dans tes rattrapages**  
 être dans [situation] : j' y suis aussi en permanence quoi **dans le dans la relation et puis dans  
 le dans l' interaction**  
 être dans [lieu] : j' y étais souvent **dans ce coin**  
 être dans [groupe] : quand tu y es **dans cette communauté**  
 être à [localisation] : **au nom** ça n'y est pas du tout  
 être (à) [lieu] : **Tallard** on y est en deux deux  
 être (à) [lieu] : **Vouillé** bon j' y suis bon j' y suis par accident  
 être à [lieu] : on y était souvent **au Louvre**  
 être à [lieu] : j' y étais à Noël là **au Japon**  
 être à [lieu] : elles y étaient **au en concert à côté de chez elle là**  
 être à [localisation] : la fonction de de renvoi de toute façon elle y est **à la fin du programme**  
 être sur [localisation] : tu y es **sur l' E N T**  
 être sur [localisation] : j' y étais pas **sur mon ordinateur**  
 être sur [localisation] : tu y es tous les jours **sur l' ordi**  
 être en [localisation] : vous y êtes hein **en terrain connu**  
 être en [localisation] : il y est toujours **en salle**  
 être [PP] (à) [structure] : **la bibliothèque de la mairie** moi j'y étais abonné

- FAIRE : 17 occurrences = 15 DG (11 sans Prép, 4 avec Prép), 3 DD ;  
Pro : 15 "lui", 1 "en", 2 "y" ; Prép : 7 "à"

faire [V] à [comitatif] : **à NNAAMMEE** tu **leur** as fait faire par téléphone

faire [V] à [patient] : mon mari **à la grand-mère** il **lui** faisait passer

faire [V] (à) [patient] : **NNAAMMEE** on **lui** faisait pêter un plomb

faire [Pro] (à) [expérient] : **tes copains** alors quand quand tu te faisais contrôler **eux ils**  
ça **leur** faisait quoi

faire [Pro] (à) [expérient] : **moi** ça **me** fait rien

faire [Pro] (à) [expérient] : **NNAAMMEE** ça **lui** faisait ça

faire [SN] (à) [patient] : **moi** ça **me** fait les yeux ultra bleus dessus

faire [SN] à [patient] : la voix qu' ils **lui** ont fait **à Nino**

faire [N] à [expérient] : ça **me** fait peur **à moi aussi**

faire [N] (à) [expérient] : **moi** ça **me** fait un peu peur avec notre professeur

faire [N] à [expérient] : c' est pour **me** faire plaisir **à moi**

faire [N] (à) [expérient] : **moi** ça **me** fait plus plaisir d'être là

faire [SP] (à) [expérient] : **moi** ça **me** fait trop de la peine quand tout le monde dit que ça  
sert à rien

faire " " à [destinataire] : **à la fille** il **lui** fait vous me faites pas un bisou d'au revoir

faire " " à [destinataire] : **à NNAAMMEE** il **lui** fait euh bah tu as intérêt à savoir l' emballer

faire [Pro] (de) [patient] : **le restant** tu **en** fais ce que tu veux

faire [action] (à) [lieu] : **le vieux port** de toute façon tu **y** fais rien

faire [N] (à) [patient] (y) : **ceux-là** on **y** fera particulièrement attention

- PARLER : 9 occurrences = 2 DG (1 sans Prép, 1 avec Prép), 7 DD ;  
Pro : 8 "lui", 1 "en" ; Prép : 7 "à", 1 "de"

parler (à) [destinataire] : **ma mère** elle je **lui** parle

parler à [destinataire] : on **leur** parle pas **aux gens qui nettoient les toilettes**

parler à [destinataire] : je **lui** parle plus **à lui**

parler à [destinataire] : ils **lui** parlent **à elle** méchamment

parler à [destinataire] : ils veulent **me** parler qu' **à moi**

parler à [destinataire] : quand on **vous** parle **à vous**

parler [langue] à [destinataire] : on **vous** parle en français **à vous**

parler [langue] à [destinataire] : **à moi** elle **me** parlait que français

parler de [thème] : j' **en** parlerai encore après **de ces de ces trois dossiers là**

- ARRIVER : 9 occurrences = 9 DD ; Pro : 7 "lui", 2 "y" ; Prép="à"

arriver à [expérient] : les histoires qui **lui** arrivent **à lui**

arriver à [expérient] : il raconterait une histoire qui **lui** serait arrivé **à lui**

arriver (qqch) à [expérient] : il **vous** est arrivé **à vous** euh...  
 arriver qqch à [expérient] : il peut **lui** arriver quelque chose **à lui à ce garçon**  
 arriver qqch à [expérient] : il **m'** est arrivé un peu la même chose **à moi aussi**  
 arriver à [récepteur] : ils t' a~ t' arrivent directement **à toi**  
 arriver à [récepteur] : elles **m'** arrivent **à moi**  
 arriver à [V] : j'y arrive **à quand même comprendre ce qu'ils disent**  
 arriver à [V] : j' y arrive **à le dire**

- PASSER : 5 occurrences = 3 DG (sans Prép), 2 DD ;  
 Pro : 4 "y", 1 "lui" ; Prép : 1 "dans", 1 "à"

passer (à) [lieu] : **Toulouse** j' y suis j' y suis j' y suis passé euh juste comme ça vite fait  
 passer [temps] dans [lieu] : faudrait qu' on y aille qu' on y passe juste une journée **dans le manga-café**  
 passer [temps] (chez) [lieu] : **mon pharmacien** j'y passe ma vie  
 passer [temps] (sur) [thème] : **les kanji** tu y passes tout ton toute ton année  
 passer ([patient]) à [récepteur] : tu **lui** passes **à lui aussi**

- IL Y A : 5 occurrences = 1 DG (sans Prép), 4 DD ;  
 Pro="y" ; Prép : 3 "à", 1 "dans"

il y a qqch (dans/à) [lieu] : **la cave** il y a encore de la poussière de charbon  
 il y a qqch à [lieu] : la convivialité qu'il y avait **à Montreuil**  
 il y a qqch à [lieu] : il y avait pas **à l'école** du coup euh...  
 il y a qqch à [lieu] : il y avait les grèves des transports **là à Marseille**  
 il y a qqch dans [localisation+lieu] : il y avait **dans les sec~ cellules du parti communiste à Montreuil** ce genre de choses

- DEMANDER : 5 occurrences = 2 DG (sans Prép), 3 DD ; Pro="lui" ; Prép="à"

demander [Pro] (à) [destinataire] : en général euh elle elle te enfin **moi** elle **m'**avait rien demandé hein  
 demander [patient] (à) [destinataire] : **mon frère lui** faut pas essayer de **lui** demander des cadeaux  
 demander [thème] à [destinataire] : je **lui** ai demandé **au gars** euh si je pouvais pas remplacer le Macha  
 demander [thème] à [destinataire] : c' est toi [...] qui **me** demande **à moi** quelque chose  
 demander ([thème]) à [destinataire] : je vais **lui** demander **à NNAAMMEE**

POSER LA QUESTION : 2 occurrences = 2 DD ; Pro="lui" ; Prép="à"  
 poser la question à [destinataire] : je pourrais **vous** poser la question **à vous**

poser la question à [destinataire] : on **lui** avait posé la question **à à à Picasso**

- RESTER : 4 occurrences = 1 DG (avec Prép), 3 DD ;  
Pro="y" ; Prép : 2 "à", 1 "dans", 1 "en"

rester à [lieu] : **à Morgate là** on y reste une dizaine de jours

rester à [lieu] : il y est resté **au Japon** deux ans je crois

rester dans [lieu] : j' y suis pas restée longtemps **dans cette boutique**

rester en [lieu] : il y est resté **en Algérie**

- PLAIRE : 4 occurrences = 3 DG (sans Prép), 1 DD ; Pro="lui" ; Prép : 1 "à"

plaire (à) [expérient] de [V] : **moi** ça **me** plairait bien d'apprendre l'anglais

plaire (à) [expérient] de [V] : **moi** ça **me** plaît beaucoup ça d-~ d'avoir ce que j'ai

plaire (à) [expérient] : ce genre de choses **moi** ça **me** plaît pas

plaire à [expérient] : ça **lui** plairait **à Steph**

DÉPLAIRE : 1 DG (sans Prép) ; Pro="lui"

déplaie (à) [expérient] : j'y passe moins souvent mais **moi** ça **me** déplairait pas

- ENVOYER : 3 occurrences = 3 DD ; Pro="lui" ; Prép="à"

envoyer [patient] à [récepteur] : il **m'** envoie ça **à moi**

envoyer [patient] à [récepteur] : tu **nous** l' avais envoyé **à nous tous**

envoyer [patient] à [récepteur] : c' était un ange que Dieu **leur** avait envoyé **à eux tous**

- RENVOYER : 1 DG (sans Prép) ; Pro="lui"

renvoyer [objet] (à) [récepteur] : **moi** il **m'**a attend attendez il **m'**a renvoyé un mail au bout  
de trois semaines

- LAISSER : 3 occurrences = 1 DG (sans Prép), 2 DD ; Pro="lui" ; Prép="à"

laisser ([objet]) à [récepteur] : on **leur** laisse **à elles** là

laisser à [récepteur] de [V] : cette manière qui **vous** laisse **à vous** de trouver...

laisser [temps] (à) [récepteur] : **le référent** on **lui** laisse un après-midi en fin de mois

- APPARTENIR : 3 occurrences = 3 DD ; Pro="lui" ; Prép="à"

appartenir à [possesseur] : quelque chose qui **lui** appartienne **à lui**

appartenir à [possesseur] : ça **t'** appartient **à toi**

appartenir à [acteur] de ([V]) : ça **leur** appartient **à ces ces jeunes** de -

- PENSER : 3 occurrences = 2 DG (sans Prép), 1 DD ;  
Pro : 2 "en", 1 "y" ; Prép : 1 "à"

penser [Pro] (de) [thème] : **la mondialisation** vous **en** pensez quelque chose

penser [Pro] (de) [thème] : **les couloirs de bus** vous **en** pensez quoi

penser à [V] : j' y ai pas pensé **à aller le voir**

- DONNER : 3 occurrences = 1 DG, 2 DD ; Pro="lui" ; Prép : 2 "à"

donner [objet] (à) [récepteur] : **moi** il **nous** le donne plus

donner [patient] à [récepteur] : tu peux aussi **lui** donner un chèque **à elle**

donner [patient] à [récepteur] : il **nous** a donné **à nous** une chambre

- SERVIR : 3 occurrences = 1 DG (avec Prép), 2 DD ; Pro="lui" ; Prép="à"

servir [patient] à [récepteur] : **aux femmes** on ne **leur** sert que le café

servir à [bénéficiaire] : ... qui **lui** sert **à elle**

servir à [bénéficiaire] : la photo de concerts elle **me** sert **à moi**

- SE SERVIR : 1 DD ; Pro="en" ; Prép="de"

se servir de [patient] : vous vous **en** servez beaucoup **de la voiture**

- EN VOULOIR : 2 occurrences = 1 DG (sans Prép), 1 DD ; Pro="lui" ; Prép="à"

en vouloir (à) [thème] : **les gens de droite** je **leur** en veux pas

en vouloir à [thème] : je ne **m'** en voudrais pas **à moi** / tu **t'** en voudras **à toi**

- APPRENDRE : 2 occurrences = 1 DG (sans Prép), 1 DD ; Pro="lui" ; Prép="à"

apprendre ([thème]) (à) [destinataire] : **ceux-là** il fallait **leur** apprendre à zéro

apprendre [thème] à [destinataire] : on leur apprenait peut-être pas tout à fait ce qu' on

**nous** apprenait **à nous**

- PERMETTRE : 2 occurrences = 1 DG (avec Prép), 1 DD ; Pro="lui" ; Prép="à"

permettre à [bénéficiaire] de [V] : **à lui** ça **lui** permet de de d' essayer de trouver d' autres  
possibilités

permettre à [bénéficiaire] de [V] : pour **lui** permettre **à lui** de ne pas acquérir de s  
complication

- CONVENIR : 2 occurrences = 2 DD ; Pro="lui" ; Prép="à"

convenir à [expérient] : il y a pas de créneau horaire qui **lui** convient **à celui-ci**

convenir à [expérient] : ce qui **me** convient euh **à moi**

- SUFFIRE : 2 occurrences = 2 DG (sans Prép) ; Pro="lui"

suffire (à) [expérient] : **moi** ça **me** suffit pas donc euh

suffire (à) [expérient] : **moi** ça **me** suffit un supermarché c'est sûr

- CROIRE : 2 occurrences = 2 DG (sans Prép) ; Pro="y"

croire (à) [thème] : **les martiens** euh c' est pas que j' y crois

croire (à) [thème] : moi **les réserves** j'y crois pas trop

- CONNAÎTRE : 2 occurrences = 2 DG ; Pro="y" ; Prép = 1 "en"

connaître [Pro] (à) [thème] : **la symbolique** ils y connaissent rien

connaître [Pro] en [thème] : **en histoire** il y connaissait rien du tout

- PARTICIPER : 2 occurrences = 1 DG (sans Prép), 1 DD ; Pro="y" ; Prép="à"

participer (à) [événement] : **les nouvelles fêtes** vous y participez

participer à [événement] : ils y participent **à la réunion**

- PRENDRE : 2 occurrences = 2 DG ; Pro="lui" ; Prép : 1 "à"

prendre [patient] à [bénéficiaire] : **à mon frère** je **lui** ai pris un couteau corse

prendre [temps] (à) [expérient] : **nous** ça **nous** prend une seconde envoyer un texto c' est rapide

- SORTIR : 2 occurrences = 1 DD, 1 DG ; Pro="lui" ; Prép : 1 "à"

sortir [thème] à [destinataire] : quand on **leur** sort ça **aux enfants** s'ils sont tout petits ça va

sortir [patient] à [bénéficiaire] : **moi** tu **me** sors un cours de civilisation antique mais ça y est

- RETROUVER : 2 occurrences = 2 DG ;

Pro="y" ; Prép : 1 "sur", 1 "au niveau de"

s'y retrouver (= trouver un équivalent) sur [thème] : **sur les finalités** je m'y retrouve

s'y retrouver (= trouver un équivalent) au niveau de [thème] : **au niveau des des loyers**  
on s'y retrouve

- METTRE : 2 occurrences = 2 DG ; Pro :1 "lui", 1 "y" ; Prép : 1 "dans"

mettre la pression (à) [patient] : **les bons élèves** ils **leur** mettent toujours la pression

mettre [SN] dans [localisation] : **dans ce dans ce projet** on n'y met aucune date

- FOUTRE : 2 occurrences = 1 DG (sans Prép), 1 DD ; Pro="lui" ; Prép : 1 "à"

foutre des baffes à [patient] : j'avais envie de **lui** foutre des grosses baffes **à la la nana de la**

**poste**

foutre les jetons (à) [expérient] : **moi** ça **me** fout les jetons quoi

- AVOIR PEUR : 1 DG sans Prép ; Pro="en"



avoir peur (de) [origine] : **les chiens** j'**en** ai pas peur

- MANQUER : 1 DG sans Prép ; Pro="lui"

manquer (à) [expérient] : **moi** ça **me** manque hein quand j'y vais pas

- TARDER : 1 DG sans Prép ; Pro="lui"

tarder (à) [expérient] : **moi** il **me** tarde trop de voir Gantz

- REVENIR : 1 DG sans Prép ; Pro="lui"

revenir [tant (prix)] (à) [expérient] : **elle** euh là-haut ç-~ ça **lui** revient pas trop cher

- SEMBLER : 1 DG sans Prép ; Pro="lui"

sembler [que...] (à) [expérient] : **moi** il **me** semble que ce c'est pas un danger

- FALLOIR : 1 DG sans Prép ; Pro="lui"

falloir [SN] (à) [bénéficiaire] : **non mais moi** il **me** faut des jeux calmes

- APPORTER : 1 DG sans Prép ; Pro="lui"

apporter [Pro] (à) [bénéficiaire] : **moi** ça **m'**apporte rien

- RACONTER : 1 DG sans Prép ; Pro="lui"

raconter [Pro] (à) [destinataire] : c'était que des histoires comme ça ouais tu vois et **moi** moi  
je elle **me** racontait ça

- RÉPONDRE : 1 DG sans Prép ; Pro="lui"

répondre (à) [destinataire] : **celui qui me parlait en espagnol** je **lui** répondais en espagnol  
mais **celui qui me parlait en français** je **lui** répondais en français

- TENDRE : 1 DG ; Pro="lui" ; Prép="à"

tendre [patient] à [récepteur] : **à ma mère** il **lui** tend une bouteille d'eau

- PROPOSER : 1 DG ; Pro="lui" ; Prép="à"

proposer [Pro] à [destinataire] : **à ces gens-là** qu' est-ce que vous **leur** proposez

- ACHETER : 1 DG ; Pro="lui" ; Prép="pour"

acheter [patient] pour [bénéficiaire] : **pour ma belle-soeur** je **lui** avais acheté ...

- REMETTRE : 1 DD ; Pro="lui" ; Prép="à"

remettre [patient] à [récepteur] : on **lui** a remis **à NNAAMMEE**

- INCULQUER : 1 DD ; Pro="lui" ; Prép="à"

inculquer [Pro] à [destinataire] : jamais j~ il y a eu de conflit entre mon père et ma mère euh de la manière dont on on pouvait m' inculquer quelque chose il y avait euh **à moi et à mes frères et sœurs** puisque nous étions quatre

- EXPOSER : 1 DD ; Pro="lui" ; Prép="à"

exposer [thème] à [destinataire] : j' aurais de la peine à **lui** exposer **à lui** \_ euh certaines choses

- RÉEXPLIQUER : 1 DD ; Pro="lui" ; Prép="à"

réexpliquer ([thème]) à [destinataire] : je **leur** réexpliquais systématiquement **à ces quinze-là** individuellement

- PARAÎTRE : 1 DD ; Pro="lui" ; Prép="à"

paraître [Adj] à [expérient] : des trucs qui **nous** paraît ridicule **à nous**

- COÛTER : 1 DD ; Pro="lui" ; Prép="à"

coûter à [expérient] : ça va **nous** coûter **à nous**

- ACCÉDER : 1 DG sans Prép ; Pro="y"

accéder (à) [lieu] : **la salle de recherches** vous avez pas le droit d' y accéder

couper (à) [événement] (=échapper à) : **le cours de phonétique** tu y coupes pas

développer [thème] (dans) [thème] : **le tarot** qu' est-ce que vous y développez

vivre dans [lieu] : **dans ce quartier** vous y avez toujours vécu

comprendre [Pro] à [thème] : tu y comprends plus rien **à ce qu' ils disent**

trouver [Pro] chez [thème] : qu' est-ce qu' il y trouve lui **chez elle**

se souvenir de [thème] : je m' **en** souviens pas **de ça**

**NNAAMMEE** je **lui** avais pas... il y a un moment on...

**les gens** on **leur** a c' est pas c' est pas on **les** on **les** oblige à dépenser l' argent

**le mot intégration** j' **en** je connaissais même pas

## **Table des illustrations**

**Image 1** : Les relations de dépendances syntaxiques dans le projet ORFÉO ...28

**Image 2** : Rôles sémantiques : schéma de Lehmann (2006) .....37

## Table des tableaux

**Tableau 1** : Répartition des constructions à détachement selon les PAI, PAD, PAP et PAR définis par Fradin .....11

**Tableau 2** : Répartition des types de textes dans le corpus ORFÉO .....24

**Tableau 3** : Répartition des dislocations de notre corpus d'étude .....31

*Étude de dislocations avec reprise pronominale en lui, et des paramètres qui influent la présence de la préposition*

Laure BÉGON

**Résumé :**

Cette étude s'intéresse aux dislocations avec reprise pronominale du type 'lui', et à la réalisation ou non de la préposition dans les dislocations à gauche. À partir d'exemples attestés extraits de corpus du projet ORFÉO, nous étudions la répartition des différents types de dislocations (gauches et droites, avec pronom type 'lui', 'y' ou 'en') selon les verbes utilisés et les rôles sémantiques attribués aux éléments disloqués. Selon les auteurs, ce que nous appelons dislocations prépositionnelles ou dislocations non-prépositionnelles ne sont pas considérées comme des dislocations. Si leur forme diffère, nous pensons pourtant qu'elles partagent des mêmes fonctions discursives. L'utilisation de la préposition témoignerait de l'utilisation de fonctions supplémentaires.

**Mot-clés :** dislocation, dislocation prépositionnelle, dislocation dative, fonctions discursives, rôles sémantiques.

**Abstract :**

Dislocated elements in dative dislocations can be both prepositional or non-prepositional phrases. From attested examples from the ORFÉO project's corpuses, we are studying the distribution of various dislocated structures (left or right ones, with 'lui', 'y' or 'en' pronouns) depending on which verb is involved, or which semantic role is undertaken by the dislocated element. Depending on linguists, what we call prepositional dislocations or non-prepositional dislocations are not considered as real dislocations. In spite of their different structures, we believe they share common discursive functions. The use of prepositional phrases could be a hint towards added functions.

**Keywords :** dislocation, prepositional dislocated element, dative dislocation, discursive functions, semantic role.